Province de NAMUR
Arrondissement de DINANT

COMMUNE DE VRESSE-SUR-SEMOIS

Rapport annexe au budget communal 2017

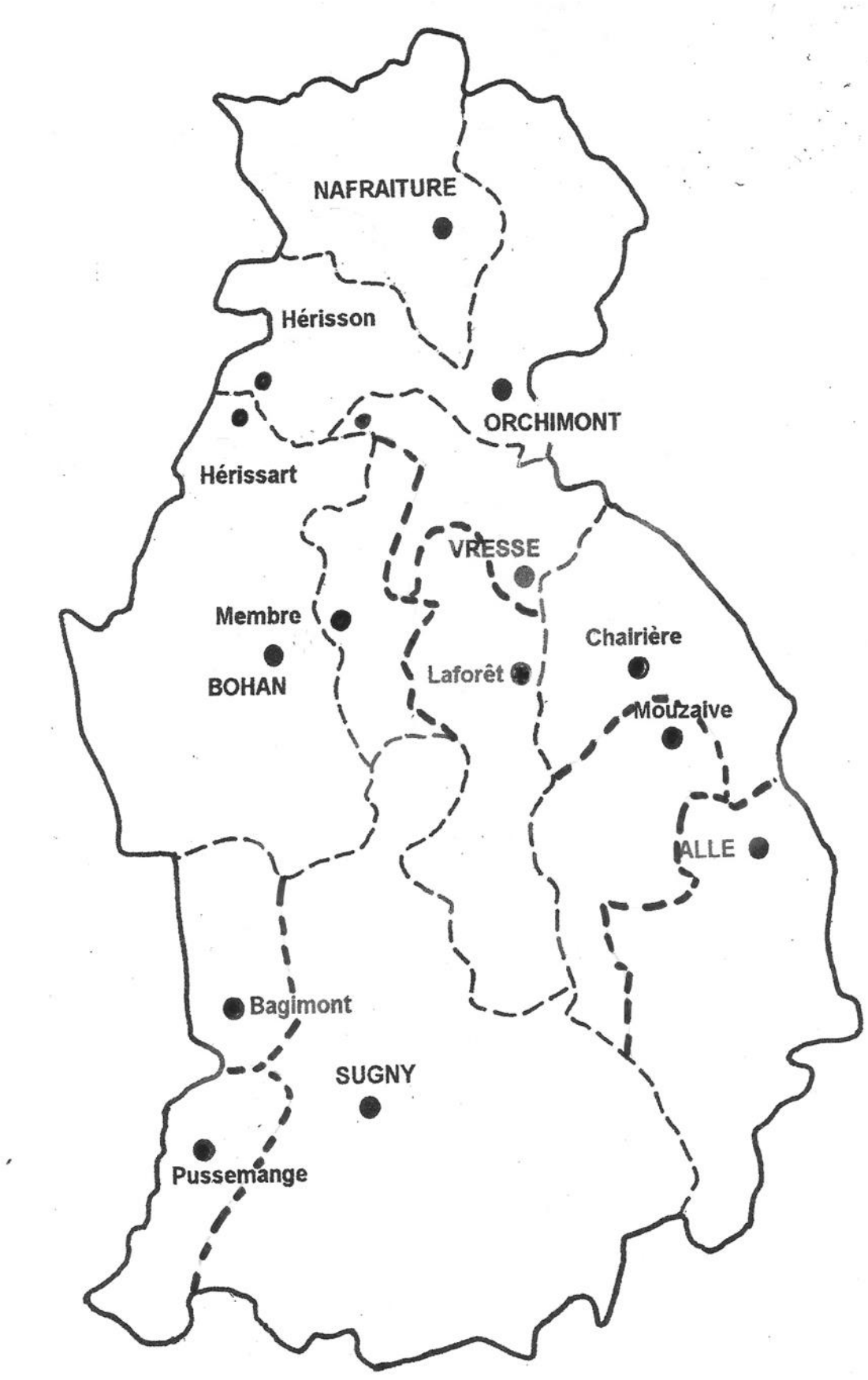
(Art. L 1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation)

Administration Communale - rue Albert Raty, 112 - 5550 VRESSE-SUR-SEMOIS
Tél. : 061/50.03.06 - Fax : 061/50.15.47 – e-mail : administration@vresse-sur-semois.be

Table des matières

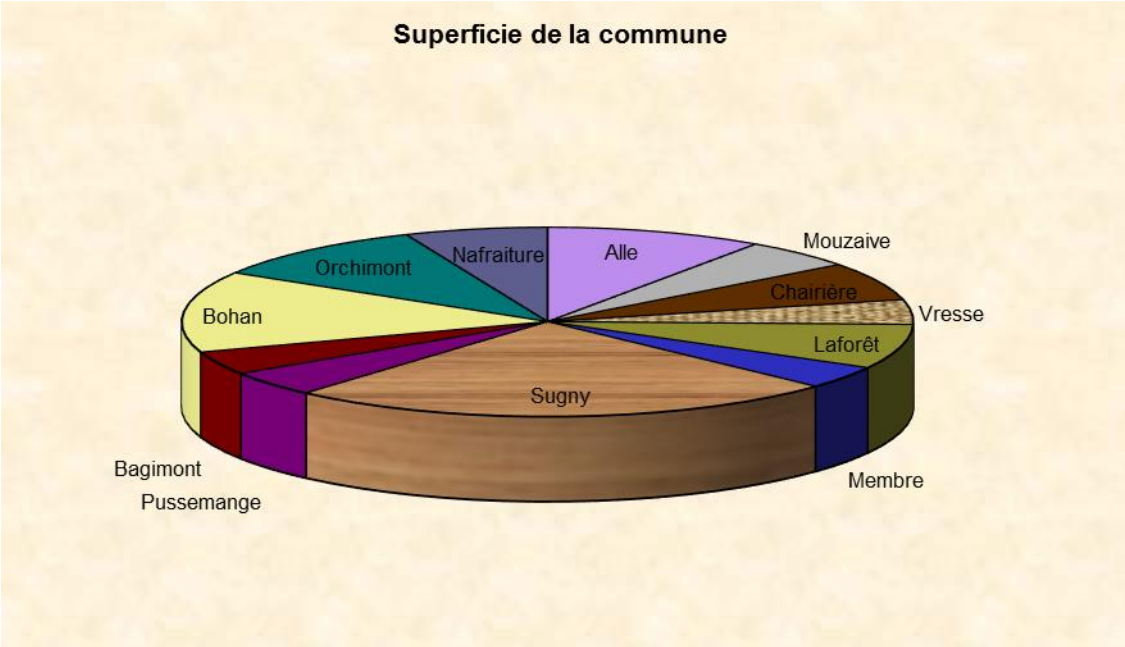
La Commune de Vresse-sur-Semois 3
La superficie de la commune de Vresse-sur-Semois 4
La répartition de la population 5
Inscriptions et radiations (au 13/12/2016) 6
État Civil 6
Passeports et permis de conduire 6
Statistiques des nationalités au 13 décembre 2016 7
Conseil Communal 8
Collège communal 8
Les services communaux 9
Service administratifs 9
Services technique et voirie 13
Nettoyage Maison communale 14
Rapport annexe 15
1. Site internet de la commune 16
Statistiques des fréquentations du site Internet pour l'année 2016 16
2. Travaux 17
3. Enseignement. 20
Aperçu de la situation des écoles au 31 décembre 2015 20
4. Cultes 24
5. Hygiène 25
5.1. Service P.S.E. (Promotion Santé à l'Ecole) 25
5.2. Maladies contagieuses 25
5.3. Assainissement des eaux 26
5.4. Eaux de baignade 27
5.5. Distribution Eau 28
6. Permis d'environnement 31
7. Permis de bâtir, certificats d'urbanisme 31
8. P.C.D.R. Programme Communal de Développement Rural. 31
9. Mobilité 33
10. Service Accueil Temps Libre 35
11. Commission 39
12. Espace Public Numérique 40
13. Espace Intergénérationnel 41
14. Plan de Cohésion Sociale 42
15. Service Agent constatateur 46
16. Secondes résidences 49
17. Les Commissions du Conseil Communal 49
18. Plan HP 49
19. Immeubles inoccupés 50
20. Attestation de sécurité incendie 50
21. Éclairage public 50
22. Service Incendie 50
23. Agence Locale pour l'Emploi A.L.E. 52
24. Maison de l'Emploi Gedinne-Bièvre-Vresse-sur-Semois 53
25. M.C.A.E. « P'TICHOU ». 55
26. Tourisme et Culture 57
27. Agence de Développement Local 61
27.1. L'année 2016 62
27.2. Perspectives pour 2017 67
27.3. Perspectives pour 2018 69
28. Centre Public d'Action Sociale – C.P.A.S. 70
Partie « Finances » 74
1. Synthèse du projet de budget 2017 75
2. Notes sur la politique générale et financière de la commune 75
3. Comptabilité communale 76
4. Assurances 77
4.1. Bâtiments communaux 77
4.2. Véhicules communaux 79
5. Ventes de bois publiques 80
5.1. Ventes de bois publiques : 80
5.2. Ventes de bois de gré à gré : 81

La Commune de Vresse-sur-Semois



La superficie de la commune de Vresse-sur-Semois

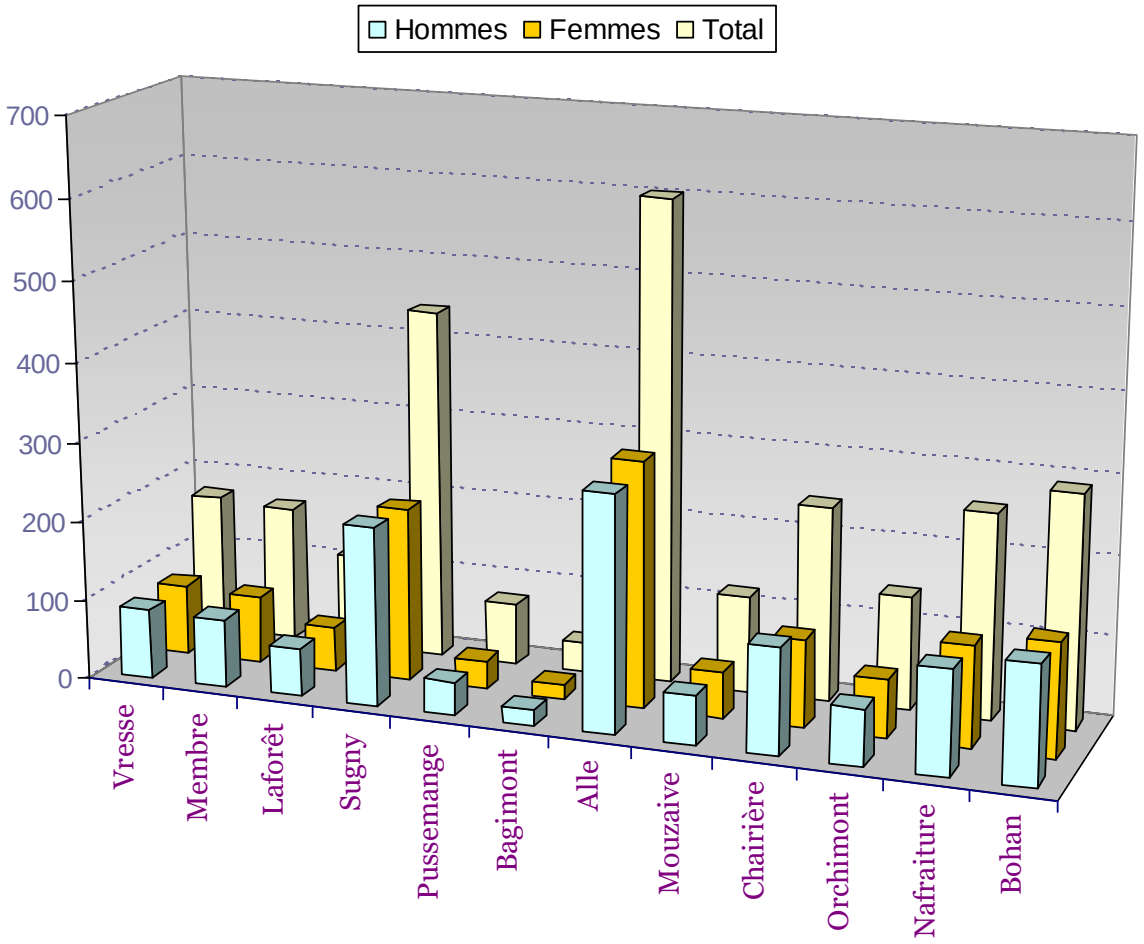
◆	Alle	974 ha
◆	Mouzaive	507 ha
◆	Chairière	667 ha
◆	Vresse	425 ha
◆	Laforêt	769 ha
◆	Membre	391 ha
◆	Sugny	2.473 ha
◆	Pussemange	436 ha
◆	Bagimont	406 ha
◆	Bohan	1.400 ha
◆	Orchimont	1.013 ha
◆	Nafraiture	639 ha
Total ……		10.100 ha



La répartition de la population

Répartition de la population au 13/12/2016				06/12/2006	31/12/ 1996	30/11/2015
Villages	**Hommes**	**Femmes**	**TOTAL**			
Vresse	87	88	**175**	**183**	**176**	**175**
Membre	86	83	**169**	**166**	**182**	**183**
Laforêt	61	55	**116**	**110**	**114**	**113**
Sugny	223	217	**440**	**488**	**480**	**441**
Pussemange	42	36	**78**	**88**	**92**	**75**
Bagimont	20	17	**37**	**38**	**48**	**35**
Alle	295	308	**603**	**641**	**590**	**607**
Mouzaive	62	58	**120**	**118**	**73**	**109**
Chairière	132	110	**242**	**218**	**223**	**219**
Orchimont	70	72	**142**	**182**	**178**	**135**
Nafraiture	130	126	**256**	**266**	**240**	**242**
Bohan	149	141	**290**	**351**	**381**	**298**
total	**1357**	**1311**	**2668**	**2849**	**2777**	**2632**

Schéma au 13/12/2016



Inscriptions et radiations (au 13/12/2016)

- **179** personnes ont été inscrites à la population
- **175** personnes ont été rayées.
- **12** personnes ont été rayées d'office
- **83** mutations internes.
- **159** résidents inscrits à Fedasil

État Civil

- *Naissances :* **27** naissances dont 18 garçons et 9 filles
- *Décès :* **50** : 28 du sexe masculin et 22 du sexe féminin
- *Mariages :* **8**
- *Divorces :* **3**
- *Autres actes d'Etat Civil :* **1** acquisition de nationalité belge
 14 reconnaissances d'un enfant à naître
 8 déclarations de mariage
- *Noces d'or :* **4**
- *Noces de diamant :* **3**
- *Noces de brillant :* ***1***

Passeports et permis de conduire

Passeports : 67
Permis de conduire : 90
Permis de conduire provisoires : 34
Permis de conduire internationaux : 4

Statistiques des nationalités au 13 décembre 2016

Toutes nationalités : nombre total de la population : 2.831 (avec R.A. Fedasil)					
Nationalité	populations	Nationalité	populations	Nationalité	populations
Afghanistan	37	Arménie	6	Belgique	2.505
Bélarus	1	Cameroun	2	Espagne	2
Etats-Unis d'Amérique	1	France	97	Fédération de Russie	5
Grèce	4	Guinée	4	Uraine	6
Iran (Rép. Islamique d')	4	Irak	34	Italie	8
Kosovo	12	Luxembourg (G-D)	4		
Maroc	3	Paskistan	5	Pays-Bas	13
Pologne (Rép.)	2	Royaume-Uni	1	Réfugié	1
Rép. Tchèque	1	D'origine U.R.S.S.	1	Inde	1
Slovaquie	10	Suisse	1	Georgie	2
		Albanie	5	Danemark	1
Roumanie	2	Mauritanie	1	Kazakhstan	7
Algérie	3	Congo (Rép.dém.)	5	Mexique	1
Niger	3	Somalie	6	Maurice	1
Turquie	8	Koweit	1	Yemen (Rép. Dém.popul.)	1
Ethiopie	1	Sénégal	2	Rwanda (Rép.)	1
Soudan	2	Indéterminé	7		

Conseil Communal

Depuis le 3 décembre 2012, le Conseil communal est composé du Collège communal et des conseillers dont les noms suivent : André ROBINET, Sylvie DION GRANDJEAN, Eveline BLANC NICOLAÏ, Philippe FELTEN, Caroline MARTIN WARNIER
Directeur général : Dominique LEDUC.

M. André PIRSON a remis sa démission au 02 septembre 2015.
Le 25 août 2016, le Conseil communal acceptait la démission de M. Bertrand ROUSSEAUX

Le Conseil s'est réuni 9 fois et a examiné 146 points entre le 1er janvier et le 12 décembre.

Collège communal

Bourgmestre : Albert LEDUC
- attributions : enseignement, administration, pompiers, police, état civil, cimetière, finances

1er échevin : André PIRSON (démissionnaire au 2 septembre 2015 mais reste en place jusqu'à son remplacement)

2ième échevin : Françoise LEBOC
- attributions : travaux, emploi, environnement 3x20, forêts

3ième échevin : Myriam LAURANT
- attributions : tourisme, culture, urbanisme, patrimoine

Président du CPAS : Joël BARTHEL
- attributions : sports, jeunesse, logement, agriculture

Le collège s'est réuni 44 fois entre le 1er janvier et le 12 décembre afin d'examiner 2271 points.

Les services communaux

Maison Communale : Rue Albert Raty, 112 5550 VRESSE SUR SEMOIS

Heures d'ouverture : Tous les jours ouvrables de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 16h00

Les 1er et 3ième samedis de 10 à 12 heures

Depuis le 15 septembre 2005, les Services communaux sont installés : Rue Albert Raty, 112.

Service administratifs

En 2016 ;

- Mme Hélène CAUWELIER a quitté l'administration et a été remplacée par Mme Julie BUCHET
- Mme Isabelle LUCKX a été désigné à mi-temps au service travaux, Mr. Jeremy Delhelle la remplace à l'EPN.

Direction générale

Dominique LEDUC, directeur général.

Tél. n° 061/21.04.35 dominique.leduc@vresse-sur-semois.be

Anne GRODOS *(4/5 temps- lundi, mardi, jeudi, vendredi)*

Tél. n° 061/21.04.34 anne.grodos@vresse-sur-semois.be

Compétences : Direction et coordination générales de tous les services administratifs, académie de musique, suivi conseil communal, congé des employés, location de chasse, service incendie, sécurité routière, règlements taxes, assurances diverses, suivi et registre du collège, concessions, locations bâtiments.

Recette

Joëlle MEWISSEN, receveuse régionale,

Tél. n° 061/46.58.34

Yolande FULSTER,

Tél. n° 061/21.04.36

Compétences : Aide à la gestion financière (perception des recettes, ventes de bois, reddition des comptes annuels)

Gestion administrative des Fabriques d'Eglise (établissements des budgets et des comptes annuels des fabriques, aide administrative)

Support au service Taxes et Comptabilité

Service comptabilité

Fabienne MARTIN, *(4/5 temps – lundi, mardi, jeudi et vendredi)*

Tél. n° 061/46.58.32 fabienne.martin@vresse-sur-semois.be

Compétences : Comptabilité services ordinaire et extraordinaire, élaboration du budget, déclaration TVA, mandats, pensions communales, salaires, bons de commande, fourniture bureau, Appels d'offres fournitures

Service travaux

Josiane MARTIN

Tél. n° 061/21.04.37 josiane.martin@vresse-sur-semois.be

Isabelle LUCKX

Tél. n° 061/21.04.33 isabelle.luckx@vresse-sur-semois.be

Compétences : Gestion administrative des travaux et des subsides publics, accidents de travail du personnel, demande de raccordement à la distribution d'eau, analyse des eaux de la distribution, extension éclairage public ; plan d'assainissement, secrétariat C.L.D.R

Service enseignement et recettes

Virginie LEDUC : *(4/5 temps – lundi, mardi, mercredi matin, jeudi matin et vendredi)*

061/46.58.37 virginie.leduc@vresse-sur-semois.be

Compétences : Enseignement : organisation générale des écoles, dossiers administratifs des enseignants, commission paritaire locale, conseil de participation, accidents scolaires, commandes scolaires – Prend également en charge une partie de l'administration du *service recette* : renseignements fiscaux aux notaires, Gestion financière (paiements des dépenses et perception des recettes, …

Service Population et service Etat Civil

Bernadette DION **Nathalie TELLIER**

Tél. n° 061/21.04.30 Tél. n° 061/50.03.06

bernadette.dion@vresse-sur-semois.be nathalie.tellier@vresse-sur-semois.be

Compétences : Population, accueil téléphonique, cartes d'identité, copies conformes, légalisations de signatures, délivrances documents administratifs, casier judiciaire, chômage temps partiel, élections, étrangers, délivrance permis de conduire, état civil, délivrance extrait actes état-civil, passeports, opérations diverses : « télévie »,… Vaccination poliomyélitique, ventes de bois (catalogues) vente d'entrées au Domaine Provincial de Chevetogne, vente de sacs pour PMC et étiquettes pour sacs poubelles, distribution de raticide, signalement de

pannes d'éclairage public, envoi des bulletins communaux, organisation de réceptions diverses, commandes et distribution de produits d'entretien aux écoles, commande des fournitures et maintenance des photocopieurs, réception du courrier, collecte des plastiques agricoles, cartes de vœux invitations au Te Deum, assurances objectives,

Service Urbanisme et cadastre et Logement

Laurence LAMOTTE *(4/5 temps – lundi, mardi, jeudi et vendredi)*

Tél. n° 061/46 58 30

laurence.lamotte@vresse-sur-semois.be

Fabienne DUTERME *(4/5 temps* - lundi, mardi, mercredi matin, jeudi matin et vendredi)

061 21 04 32

fabienne.duterme@vresse-sur-semois.be

Compétences : Cadastre et urbanisme, délivrance des permis et des certificats urbanisme, primes achat et construction, environnement. Patrimoine : achat et vente de terrains, permission et modification de voirie, taxe sur les logements inoccupés ; gestion administrative de la sécurité – incendie des hôtels, gîtes, et autres logements mis en location à des fins touristiques ; plan HP ;

Service taxes

Nadia BAIJOT *(4/5 temps- lundi, mardi, mercredi matin, jeudi matin et vendredi)*

Tél. n° 061/46.58.39 nadia.baijot@vresse-sur-semois.be

Compétences : Gestion et facturation secondes résidences, eaux, immondices, camping, séjour,…

Service ATL (Accueil Temps Libre)

Angélique LABBE *(mi-temps- lundi, mardi mercredi matin)*

Tél. n°061/ 21 04 31 angelique.labbe@vresse-sur-semois.be

Compétences : organisation de l'accueil extrascolaire (accueil des enfants avant l'entrée en classe, le temps de midi, après sortie des classes jusqu'à 17H30, accompagnement dans les bus scolaires, stages durant les vacances scolaires (excepté vacances d'été), accueil durant les journées de conférence des enseignants,…

E.P.N. Espace Public Numérique

Jérémy DELHELLE

061/50.09.36 delhelle.jeremy@gmail.com

Compétences : initiation à l'informatique et à Internet ; formations en bureautique, ateliers multimédias, accès gratuit à Internet ; atelier recherche d'emploi, organisation cours informatique pour les élèves de 5 et 6ièmes années primaires.

Depuis le 15 décembre 2011, **Monsieur Grimard** assure une extension de l'EPN au sein de 3 villages : Sugny, Alle, et Nafraiture. Cette extension est organisée dans les implantations scolaires de 19H30 à 21H30 et veut permettre aux personnes non disponibles en journée de suivre des cours d'informatique. Après 5 ans de fonctionnement, il s'avère que ce cours rencontre un vif succès

Plan de Cohésion Sociale

Hélène CAUWELIER, remplacée par **Julie BUCHET** – julie.buchet@vresse-sur-semois.be

Depuis le 1er janvier 2014, la commune de Vresse-sur-Semois a mis en place un Plan de Cohésion Sociale (PCS). Celui-ci vise à soutenir les communes qui s'engagent à promouvoir la cohésion sociale sur leur territoire en mettant en place des actions coordonnées au sein de 4 axes :

- L'insertion socioprofessionnelle;
- L'accès à un logement décent;
- L'accès à la santé et le traitement des assuétudes;
- Le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Espace Intergénérationnel

Isabelle LUCKX

061/21.04.33 – isabelle.luckx@vresse-sur-semois.be

Compétences :

Cet espace, en partenariat avec le PCS, propose des activités qui permettent un échange intergénérationnel telles que des ateliers culinaire, ateliers couture, cours d'informatique, atelier « cartes de vœux », ateliers « calendriers »,…

Surveillance de la population

ETIENNE Florentin – florentin.etienne@vresse-sur-semois.be 061 865831

Depuis décembre 2013, le service agent constatateur a été mis en place pour le bien-être du citoyen ainsi que pour le "bien vivre ensemble" dans votre commune.

Agent de police judiciaire assermenté, compétent pour constater les infractions au règlement général de police ("Charte de Bien Vivre Ensemble") et les infractions environnementales, il joue davantage un rôle de sensibilisation que de répression.

Sa mission n°1, c'est d'être la personne relais entre la commune et le citoyen, pour tenter de rendre Vresse-sur-Semois plus agréable encore. Pour cela, il collabore tout particulièrement avec le service de Police de Proximité de Vresse mais également avec le Département de la Nature et des Forêts, Cantonnement de Bièvre.

Services technique et voirie

Depuis le 1er mars 2003, Monsieur Alain ANDRE dirige et coordonne les services techniques et voirie. Toutefois, Monsieur Alain ANDRE a sollicité une interruption de carrière à partir du 1er août 2011. Monsieur Vincent ROBBERECHTS a accepté de le remplacer. Il est aidé par Yvan CONNIASSELLE (*absent durant toute l'année 2016 pour raisons médicales*)

Les équipes se composent comme suit :

- 3 chauffeurs de bus : Jean Marie GOOSSE, Sébastien CHAIDRON,(4/5t chauffeur réserve) Luc JAMOTTE
- 3 fontainiers : Joris BAUDON, Mickael CANOVA, David THIRY
- 4 ouvriers forestiers : Jean Pol COLLIN, Mickaël GILESSEN, Philippe CHRISTIAENS Jérémy SACRE
- 1 ouvrier chargé de l'entretien des bâtiments : Alexi MUNIH

- 6 ouvriers chargés de l'entretien des villages, de leur embellissement, de l'entretien des cimetières et de la réalisation des fosses : François HUYBENS (4/5t) Michel DINANT, Jean-Marie SACRE, Ludovic MOREAU, Robert DINANT, Yvan CONNIASSELLE
- Un chauffeur camion : Stéphane LAURANT
- 1 chauffeur du JCB : Jérémy GRANDJEAN
- 1 chauffeur tracteur débroussailleur déneigement : Bernard NEMER
- 1 ouvrier chargé de l'entretien des chauffages, de l'entretien et de l'amélioration des installations électriques : M. Valentin LAMBOT, également conseiller en prévention
- 1 maçon : Philippe DOFFAGNE
- 1 ouvrier mécanicien : Sébastien CHAIDRON

Ces équipes reçoivent également l'aide d'Anthony ROGER, Frédéric VERBIST, Guy VANDELOISE et Julien TITEUX, engagés par le CPAS en article 60 et mis à disposition de la commune

Modifications 2016 *:*

Nicolas PIRSON a choisi de quitter nos services ; il a été remplacé par David THIRY

Emilien JEANBAPTISTE, maçon, est également parti et est remplacé par Philippe DOFFAGNE

Engagement de Jérémy GRANDJEAN, comme ouvrier chauffeur du tractopelle

Valentin LAMBOT remplace Anthony DAUBY parti en 2015

Julien COPINE a quitté définitivement le service des eaux.

Si vous souhaitez un renseignement ou entrer en contact avec les ouvriers communaux, téléphonez à l'administration communale ou au Chef des Travaux au n° 061/21.04.39 ou au 0473/928 529.

« Information Service des Eaux »

Si vous avez un problème d'eau, durant les heures de bureau, appelez l'administration communale ; en dehors des heures de bureau, formez le n° de portable suivant : 0476/888.779

Nettoyage Maison communale

Le nettoyage de la maison communale est assuré par Séverine MARCHAL, (contractuelle à mi-temps) ; en congé de maternité, elle a été remplacée par Anita ANDRE.

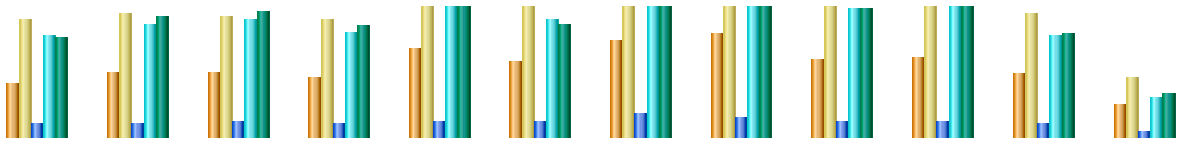
Rapport annexe

Statistiques et actions

1. Site internet de la commune

Le site officiel de la commune a été rénové et modernisé durant l'année 2013. Ce travail a été réalisé par Mlle Isabelle LUCKX à qui est également confiée sa mise à jour.
Toutefois, toutes demandes de modifications ou d'adaptation du site doivent être transmises à : anne.grodos@vresse-sur-semois.be ou dominique.leduc@vresse-sur-semois.be

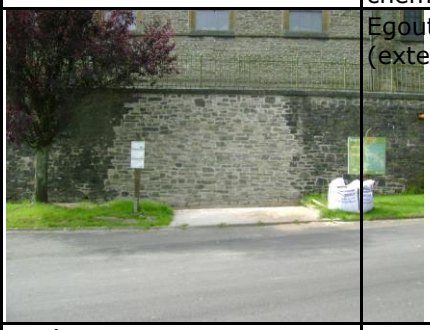
Statistiques des fréquentations du site Internet pour l'année 2016



Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Jan 2016	5 164	11 535	47 030	348 016	12.46 Go
Fév 2016	6 369	12 023	46 839	388 509	15.26 Go
Mar 2016	6 378	11 926	51 076	399 103	15.86 Go
Avr 2016	5 875	11 601	47 430	362 768	14.18 Go
Mai 2016	8 745	15 723	52 235	475 077	16.66 Go
Juin 2016	7 426	13 654	48 425	398 241	14.42 Go
Juil 2016	9 530	16 308	77 271	616 936	22.85 Go
Aoû 2016	10 224	17 716	66 117	599 847	21.84 Go
Sep 2016	7 534	14 137	53 270	441 498	16.45 Go
Oct 2016	7 790	14 781	54 687	453 123	17.59 Go
Nov 2016	6 236	12 090	41 601	345 581	13.04 Go
Déc 2016	3 236	5 847	17 237	134 864	5.44 Go
Total	84 507	157 341	603 218	4 963 563	186.05 Go

2. Travaux

	Travaux exécutés	***Travaux décidés***	***Travaux projetés***
Alle	Isolation combles école Bertrand	Imperméabilisation de la fontaine Place Mongin	Éclairage Sacré-Cœur
	Construction arsenal service incendie (en cours)		Rénovation voirie rue Champ jacob
	Remplacement filets d'eau et avaloirs à la rue du petit Monceau + réparation revêtement		Remplacement de la porte du local préau à l'école Bertrand
Bagimont			
Bohan	électrification château d'eau	Création aire multisports rue de Mont les champs	Aménagement chemin 22 (entre rue de Membre et Rue Mont les Champs)
	Rénovation peinture porte église	Restauration séchoir à tabac rue F. Pierrard	Amélioration du captage « La Cuve I et la Cuve II » pour la Distribution d'eau
	Pose de 60 m de filet d'eau, rue de la Centenaire		Rafraichissement des peintures au porche de l'église
			Remplacement barrières de sécurité rue du vieux Moulin (vers Dolimarts)
			Reconstitution séchoir à tabac rue de France
			Amélioration voirie rue de Mont Les Champs
Chairière	Amélioration de la distribution d'eau à la Rue Haute Pose de 50 m d'égouts, rue Lieutenant Colas	Réparation des portions de route abimées par le chantier avorté d'égouttage (par l'INASEP)	Rénovation route « rue des Crêtes »+ « rue de Naglémont » + Rue « derrière l'eau vive » + « rue du Rivage »
Laforêt	Réparation et entretien promenade des Légendes		Egouttage rue près du cimetière (extension) à Laforêt
	Mise en place d'un jeu de quilles		Amélioration écoulement eaux C. Jaminet + Van espen Rue Ste Agathe
			Rénovation voirie Rue Ste Agathe (entre église et rue du cimetière)
Membre	Rafraichissement peinture porte extérieure église St Fiacre	Travaux de réparation toiture et imperméabilisation des murs à l'église St Fiacre	Rénovation des peintures et plafonnages à l'église St Fiacre
			Egouttage rue La Routaine (extension DENOUAL)
Mouzaive	Amélioration rue des Rochettes (placement grille pour eaux de ruissellement et amélioration revêtement) Pose de 60 m d'égout, rue		Imperméabilisation château d'eau de Bertrandfontaine

	de Alle		
Nafraiture	Dépollution de la cuve à fuel de la salle des fêtes et remplacement		Rénovation toiture école et presbytère (partie) + zingueries église
			Rénovation voirie rue Ostivay vers Chiquetterie
Orchimont	Réparation mur soutènement rue du château (calvaire) +	Extension maison de village	réparation enduisage à la rue St Martin, arraché par « un coup d'eau »
	Dépollution cuve à fuel et terres de la Salle des Fêtes (en cours)	Renouvellement paratonnerre église	
		Création logement à la chapelle de Hérisson (avec Fonds du Logement) (travaux en cours)	
Pussemange	Mise en œuvre (avec le SPW Routes) de dispositifs destinés à ralentir la vitesse des usagers	Placement «potale Bienvenue »	Remplacement éclairage intérieur école et mise en ordre installation électrique
	Amélioration revêtement un accès à la rue du Moulin (habitation Mme Manant)		
Sugny	Remplacement des châssis et isolation des murs à l'école et isolation des combles		Rénovation conduite distribution d'eau rue des Crutins 
	Amélioration revêtement routier rue de la Pommeraie + Rue de la Paroisse		Création d'une aire multisports
			Rénovation voirie rue des Soupirs et Bannay + ancien chemin du tram
	Consolidation mur de soutènement à la rue de la brasserie		Egouttage rue de Bagimont (extension Hubinon)
Vresse	Réparation potale « Bienvenue »	Aménagement – reconstruction des bâtiments de l'Espace Cognaut	Isolation des bâtiments du CPAS et modernisation du chauffage

	Raccordement totem du Centre d'interprétation (en régie)		Renouvellement système production électricité par centrale hydroélectrique au hall Cognaut
	Rafraichissement des peintures dans les couloirs et escaliers de la crèche	Installation distributeur de billets de banque (en cours) 	Remplacement des portes d'entrée de la maison communale et du Centre d'Interprétation
	Placement cuve à fuel église St Lambert		
Toutes sections	Plantation forestière (création et entretien)	Plantation forestière (création et entretien)	
	Amélioration des pelouses de dispersion dans les cimetières 	Création d'un circuit touristique du tabac	Protection des zones de captages.
	Remplacement de tous les raccordements en plomb de la distribution d'eau	Etude pour la délimitation des zones de protection des captages	Réparations diverses sur plaines de jeux existantes.
	Mise en ordre signalétique routières « agglomération »	Extension columbariums Bohan et Alle	Mise en conformité de l'installation électrique des églises
	Fleurissement des espaces et bâtiments publics		

3. Enseignement.

Aperçu de la situation des écoles au 31 décembre 2015

Une seule école fondamentale fonctionne sur le territoire de la commune.

Sa direction est assurée par Madame Régine LAURANT.

Elle comporte 7 implantations (9 bâtiments + la salle de sport « Récréalle ») :

1. Ecole communale fondamentale / Rue Champ du Rot, Alle, 23, 5550 Vresse-Sur-Semois	061/50 40 36
2. Ecole communale primaire / Rue Dr Delogne, Alle, 1, 5550 Vresse-Sur-Semois	061/50 02 98
3. Ecole communale fondamentale / Rue de la Seigneurie, Bohan, 50, 5550 Vresse-Sur-Semois	061/41 31 33 *
4. Ecole communale primaire / Rue du Pont de Claies, Laforêt, 33, 5550 Vresse-sur-Semois	061/50 01 99
5. Ecole communale fondamentale / Rue Ste Anne, Nafraiture, 5550 Vresse-Sur-Semois	061/50 02 99
6. Ecole communale primaire / Rue de la Gare, Pussemange, 5550 Vresse-Sur-Semois	061/50 02 96
7. Ecole communale fondamentale / Place Paul Dubois, Sugny, 196, 5550 Vresse-Sur-Semois	061/50 02 97
8. Ecole communale fondamentale / Rue de l'Ecole, Chairière, 3, 5550 Vresse-Sur-Semois	061/50 01 98

* *également siège administratif avec Directrice : Madame Régine LAURANT 061/500 197*

	Maternel									Primaire															
	1ère		2ème		3ème		total		Total	1ère		2ème		3ème		4ème		5ème		6ème		total		Total	
Implantations	G	F	G	F	G	F	G	F	Maternel.	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	Primaire	
1. ALLE RUE CHAMP DU ROT																									
cl. Vinciane DENIS	5	7					5	7	**12**																
cl. Pascale LAURENT			5	6	4	5	9	11	**20**																
cl. de Audrey VIGNERON							0	0	**0**	4	2	6	1									10	3	**13**	
ALLE RUE DR DELOGNE							**0**	**0**	**0**																
cl. de Nathalie DOYE							0	0	**0**					2	1	0	3					2	4	**6**	
cl. de Sabine DURY							0	0	**0**									7	4	4	8	11	12	**23**	
2. BOHAN RUE DE LA SEIGNEURIE							**0**	**0**	**0**																
cl. d'Elisabeth LAMBERT	3	4	2	1	1	1	6	6	**12**																
cl. D'Emilie DUCROT et de Josette RADELET							0	0	**0**	0	2	1	2	1	4	1	1	0	1	0	0	3	10	**13**	
3. CHAIRIERE RUE DE L'ECOLE							**0**	**0**	**0**																
cl. de Régine BAIJOT et Sandra De VLEESCHOUWER	4	2	2	1	4	1	10	4	**14**																
cl. de Valérie DEMARS et Vanessa BALFROID							0	0	**0**	0	2	1	1	1	1	3	1	1	2	0	1	6	8	**14**	
4. LAFORET RUE DU PONT DE CLAIES							**0**	**0**	**0**																
cl. de François REZETTE, Vanessa BALFROID et Josette RADELET							0	0	**0**	3	2	3	2	3	1	1	2	3	0	0	2	13	9	**22**	
Daspa: Angélique Gérard, Sybille DURY et Marie FALMAGNE							0	0	**0**	2	1	0	0	1	1	0	2	1	0	0	0	4	4	**8**	
5. NAFRAITURE RUE STE ANNE							**0**	**0**	**0**																
cl. de Brigitte ALBERT	5	0	1	1	2	0	8	1	**9**																
cl. de Miguel GRANDJEAN et Vanessa BALFROID							0	0	**0**	1	3	0	0	1	2	1	2	0	1	1	4	4	12	**16**	
6. PUSSEMANGE RUE DE LA GARE							**0**	**0**	**0**																
cl. de Valérie MULLIE et Noémie LEYDER							0	0	**0**									3	3	4	3	7	6	**13**	
7. SUGNY PLACE PAUL DUBOIS							**0**	**0**	**0**																
Cl. Marie Claude DIVOY	5	3					5	3	**8**																
cl. Maryline DIVOY			2	2	6	6	8	8	**16**																
cl. Françoise ENGLEBERT et Sybille DURY							0	0	**0**	6	2	0	0	5	1	1	2					12	5	**17**	
							0	0	**0**																
							0	0	**0**																
							0	0	**0**																
Total général maternelle ⇒									**91**	Total général primaire ⇒														**145**	
Total général:																								**236**	

Les classes maternelles bénéficient de **2 heures de psychomotricité** financées par la Communauté Française (Madame Sandra Devleeschouwer). De plus, la commune finance sur fonds propres les prestations d'un maître **d'activités complémentaires (éveil musical et éveil à la pratique du néerlandais**) à raison de 2 heures par semaine par classe maternelle (Madame Vicky Vaernewyck).

Les classes primaires

Les cours d'éducation physique sont donnés par Monsieur Jacques Masset, tandis que les cours philosophiques et d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté, par Madame Nicole Balfroid (morale non confessionnelle) et Madame Annick LAURANT (religion catholique)

Le cours de néerlandais en 5ème et 6ème années du primaire est dispensé par Marie Lallement

De plus, la commune finance sur fonds propres les prestations suivantes:

- Madame Marie Falmagne, institutrice primaire, dispense des cours généraux avec utilisation de l'outil informatique de la 1ère à la 4ème année primaire,
- Monsieur Philippe Grimard, un professeur d'informatique, donne cours aux enfants des classes de 5ème et 6ème années primaires.

On comptabilise donc au total **3 emplois financés par la commune** (un en maternel et les 2 autres en primaire)

Des classes de dépaysement sont organisées :

- en 5ème année primaire, des classes de **mer** à la côte belge. (Cette année scolaire du 15 au 19 mai 2017)
- en 6ème année primaire, des classes de **neige** à Chiesa en Italie. (Cette année du 17 au 26 janvier 2017)

Chaque année scolaire, **plusieurs activités ponctuelles** sont également proposées :

- Selon les motivations du maître d'éducation physique, la commune loue le terrain de mini-Golf, les kayaks, … Lorsque le temps s'y prête, il propose également une journée « **Ski de fond** » ou « patinoire », ou encore la traditionnelle « **journée sportive** » qui regroupe toutes les implantations primaires au cours d'une journée à Récréalle ... Exceptée la journée sportive, ces activités se déroulent durant le cours d'éducation physique et grâce au service de bus mis à disposition par le pouvoir organisateur.

- L'école participe à l'opération **« Je cours pour ma forme »** un après-midi par année scolaire (en octobre cette année)

- Une **excursion pédagogique** est organisée pour les élèves (entièrement financée par la commune à raison de 32,00 € par enfants scolarisé dans le primaire et 21,00 € par enfant du maternel) par les titulaires de classe, au sein de chaque implantation, selon les désirs et besoins pédagogiques.

- Chaque année, les enfants (tant maternels que primaires) découvrent **un spectacle culturel** (pièce de théâtre ou concert) en collaboration avec le Centre Culturel de Dinant.

- La commune participe à la **fête du 6 décembre** à raison de 11,00 € par enfants scolarisés et 7,00 € pour les enfants non scolarisés mais domiciliés dans les villages de l'entité.

- L'administration alloue un budget aux enseignants de 50,00 € (par enfant et par année scolaire) pour l'achat de **fournitures scolaires** (livres, cahiers, …) ainsi que 200,00 € par classe ; mais aussi 6,00 € par enfant pour les cours philosophique, de seconde langue et d'informatique pour fournitures et 2,00 € par élèves du maternel pour le cours éveil musical.

- Un budget annuel de 250,00 € est prévu pour le cours de psychomotricité.

- Les élèves de primaire consacrent une après midi de printemps à "**Commune et Rivières propres**" afin de les sensibiliser au respect de l'environnement

4. Cultes

Les comptes des Fabriques d'Eglises pour l'exercice 2015 approuvés, sont clôturés comme suit :

RELEVE COMPTES FABRIQUES 2015							
Balance:	**Alle-Mouzaive**	**Bohan**	**Orchimont**	**Chairière**	**S-P-B**	**Nafraiture**	**L-M-V**
Recettes	21.927,42	14.811,65	17.484,23	26.916,26	27.053,82	58.646,04	34.202,47
Dépenses	17.518,74	11.941,99	9.177,37	25.663,20	19.002,91	13.080,25	30.953,99
Excédent	**4408,68**	**2869,66**	**8306,86**	**1253,06**	**8050,91**	**45565,79**	**3248,48**
PART COMMUNALE COMPTE 2015	14.738,08	13.501,56	11.636,47	0,00	8.797,52	0,00	13.329,45

Les comptes des fabriques se clôturent avec un boni. La part communale totale est en diminution d'un peu plus de 30% par rapport à 2014. Cette diminution significative est due au fait que les parts communales initialement déterminées pour les fabriques de Nafraiture (10.656,64€) et Chairière (1.186,56€) ont finalement été annulées suite à une recette de vente de bois pour ces deux fabriques.

Par ailleurs, le prix du mazout de chauffage était beaucoup plus bas en 2015.

5. Hygiène

5.1. Service P.S.E. (Promotion Santé à l'Ecole)

Au cours de l'année scolaire, les élèves des classes primaires et maternelles passent une visite médicale au Centre de Santé de Beauraing comme suit :
1ère maternelle (examen léger)
3ème maternelle (examen complet)
2ème et 6ème primaire (examen complet)
4ème primaire (vue)

Le service assure également la vaccination des enfants pour lesquels les parents en font la demande :
3ème maternelle : obtention de vignettes permettant la gratuité chez le médecin traitant de la vaccination éventuelle de rattrapage (polio, tétanos, diphtérie)
2ème primaire : méningite à la demande et remise à jour ROR (rougeole, oreillons rubéole)
6ème primaire : hépatite B à la demande (en trois doses) et rappel ROR

Il assure également des campagnes de sensibilisation pour les maladies transmissibles (pédiculose, impétigo, méningite, coqueluche, rubéole, tuberculose,..).

Il met aussi en place des « plans santé » couvrant plusieurs années scolaires dans chaque implantation dont il a la charge et relatifs à l'information, la formation et la surveillance sur un aspect de la santé que les écoles auront choisi.

Ce service assure également la surveillance des locaux scolaires et rédige à l'attention du pouvoir organisateur (le Collège communal) un rapport annuel relevant les défauts éventuels à améliorer.

5.2. Maladies contagieuses

Il existe une liste officielle de maladies que les enseignants doivent impérativement déclarer auprès du PSE (pédiculose, impétigo, méningite, scarlatine, coqueluche, gale, oreillons, rubéole, tuberculose,..). Le Service PSE intervient lorsque le nombre de cas par implantation atteint un seuil qui sort de l'ordinaire.

5.3. Assainissement des eaux

L'Etat belge a été condamné par la Cour de justice européenne pour son retard en matière d'égouttage et d'épuration. Dès maintenant les astreintes seront applicables si le pays (les Régions) n'atteint pas le taux prescrit d'égouttage (90%).

En conséquence, la pression est mise sur les grosses villes pour qu'elles finalisent rapidement les réseaux d'égouttage et d'épuration de manière à atteindre rapidement le taux imposé. En ce qui concerne notre (petite) commune, c'est l'équipement prioritaire qui est visé (à savoir : les zones de baignades). En conséquence l'INASEP (organisme d'épuration agréé) qui encadre les investissements en matière d'épuration.

Dans le cadre de ce grand projet, notre commune a adhéré au système de pré-financement organisé par la Région pour réaliser 6 chantiers déjà réalisés :

- Rue de la Fays à Alle
- Pompage et collecteur Place Mongin à Alle
- Chemin des blaireaux, rue de la Chapelle et rue A. Raty à Vresse
- Rue de Petit-Fays à Vresse
- Rue des Perlins à Alle
- Rue la Ringe à Alle

Tous ces chantiers étaient prévus au contrat d'agglomération conclu entre la Région, la Commune, l'INASEP et la SPGE et ont donc été pré-financés par la SPGE (nous en rembourserons la partie non subsidiée, égale à environ 42% de la dépense en matière d'égouttage, sur vingt ans).

Pour l'instant, nous remboursons annuellement (via la souscription de parts dans l'intercommunale) la somme de **16.900 euros (devrait être portée à environ 24.000 euros en 2017** suite à la fin des travaux à la rue La Ringe)

Les travaux de mise en œuvre de la station d'épuration de Chairière ont été abandonnés. Cette zone n'apparaît plus comme prioritaire dans le programme régional.

L'INASEP s'est toutefois engagée à réparer les portions de routes qui auraient été abimées par les premiers travaux de fouilles effectués dans le cadre du chantier avorté de 2013.

Pour maximaliser l'efficacité de l'épuration, et donc son incidence sur l'environnement, nous serons, à terme, dans l'obligation de vérifier que les habitations sont réglementairement

épurées (par égouttage ou par épuration individuelle) et d'inviter/de contraindre les propriétaires à se mettre en ordre.

Aucune procédure locale en matière de vérification n'a été élaborée jusqu'ici.

Le règlement communal a été adapté aux normes régionales et pour la facilité de tous, a été mis en ligne pour consultation sur le site Internet de la Commune. La version électronique des formulaires de demandes de raccordement ont également été mis en ligne.

5.4. Eaux de baignade

La Wallonie compte 37 zones de baignade reconnues et surveillées qualitativement. Les eaux des trois zones de baignade (Alle, Membre et Vresse) sont contrôlées tout l'été par la Région wallonne qui diffuse les résultats. La Commune est tenue de fermer la zone de baignade pour laquelle la qualité de l'eau n'atteindrait plus les normes requises. Des panneaux à cette fin ont d'ailleurs été placés sur deux des sites.

Pour information, voici l'extrait 2016 du rapport sur l'Etat bactériologique des zones de baignade établi par la D.G.R.N.E :

I09	La Semois à Membre	Qualité excellente au 13/09/2016	Zone de qualité suffisante en 2015
I12'	La Semois à Vresse	Qualité excellente au 13/09/2016	Zone d'excellente qualité en 2015
I11	La Semois à Alle-sur-Semois	Qualité excellente au 13/09/2016	Zone de bonne qualité en 2015



La Région tient à jour les résultats de ses analyses qui sont consultables sur : http://aquabact.environnement.wallonie.be
Lorsqu'un résultat est mauvais, la Région le communique par télécopie à la Commune qui est chargée d'en assurer l'information sur place.
La Commune a aussi acquis un panneau d'information à placer sur la zone de baignade de Membre qui n'était pas équipée.

5.5. Distribution Eau

La qualité de l'eau distribuée par le réseau communal est vérifiée sur 14 points du réseau au minimum 6 fois par an, suivant un calendrier imposé par la réglementation (Code de l'Eau) et dûment approuvé par la Région wallonne. Durant l'année 2016, c'est le laboratoire de l'INASEP à Philippeville qui a assuré les prélèvements et les analyses. C'est ce même laboratoire qui effectuera aussi la surveillance des eaux en 2017.

Les résultats de ces analyses sont disponibles sur simple demande au service travaux de la Commune. La population a été avertie de cette faculté par le bulletin communal. Le Collège communal avait décidé de mettre ces résultats en ligne sur le site Internet de la commune. Cela n'a pas encore été fait.

En 2015 et 2016, la commune de Vresse-sur-semois a été verbalisée trois fois au sujet de manquements constatés

a) Sur la qualité de l'eau distribuée
b) Sur l'irrégularité administrative de ses prises d'eau.

Ces procès-verbaux ont donné lieu à des sanctions administratives.

Pour pallier ces manquements, l'administration a introduit des demandes de permis auprès de la DGO3 pour les 6 prises d'eau qui possèdent une zone de protection reconnue :

Quatre Bornes
Grande Motte I
Grande Motte II
Les Charnets
Les racines II
Pré Raulin

5 permis ont été obtenus. Celui de «Grande Motte II » vient d'être réintroduit. Nous devons encore régulariser les deux puits de l'ancienne base militaire (qui alimentent Fedasil) pour lesquels les dossiers ne sont toujours pas en état d'être introduits.

La Commune devait aussi

- définir les zones de protection pour les prises d'eau suivantes :

Aux Carrières
Bertrandfonatine
Pas de là
La cuve I
La cuve II
Nanquerette
Sautru
Pré des Douves
Repêchai I
Rondinne
Gros Terne

Pour ce faire, un bureau d'hydrogéologues a été désigné (GEOLYS à Gembloux) et leurs investigations qui doivent s'étendre sur toute une année climatologique sont en cours.

- **améliorer la qualité de l'eau au niveau de la production**
 - mettre en œuvre les mesures prescrites aux études de délimitation des zones de protection
 - entretenir (nettoyage) les zones de captages et maintenir ET/Ou améliorer les clôtures
 - nettoyer les puits
- **améliorer la qualité de l'eau au niveau de l'adduction**

 Renouveler les conduites d'adduction vétustes
- **améliorer la qualité de l'eau au niveau de la distribution**

 Entretenir les réservoirs (nettoyage) et surveiller leur étanchéité

 Renouveler les conduites de réseau vétustes

 Identifier les fuites

 Purger les tronçons du réseau sujets à dépôts métaux ou stagnation trop longue

 Améliorer la connaissance du réseau, faciliter sa gestion par la pose de vannes.
- **améliorer la qualité de l'eau chez l'abonné**
- **remplacer les raccordements en plomb**

 A ce sujet, des travaux ont été entrepris et l'Intercommunale INASEP a procédé au remplacement des raccordements suivants :

	Nom de l'abonné	*Adresse*	*N°*	*Village*	*DATE DE MISE EN CONFORMITE*	*N° zone*
1	LACROIX jacques	Rue du pont de claies	3	Laforêt	Juin 2016 (par INASEP)	11
2	FELTESSE Marcelle	Rue Ste Agathe	2	Laforêt		11
3	PARIZEL Adolphine	Rue Ste Agathe	62	Laforêt		11
4	COLLIN Yves	Rue Ste Agathe	117	Laforêt		11
5	MATHIEUX Yvon	La Routaine	56	Membre		8
6	MOHY Monique	Chaussée Romaine	25	Membre		8
7	GODART Norbert	Rue d'En haut	37	Membre		8
8	Goosse Léon	Rue du Herdier	152	Bohan		4
9	PANDIN Sabrina	Rue du Herdier	149	Bohan		4
10	GILLET Solange	Rue du Herdier	150	Bohan		4
11	HADJU Frenc	Rue du Herdier	151	Bohan		4
12	PETIT Marie	Rue du Herdier	147	Bohan		4
13	JULEMONT François	Rue du Herdier	148	Bohan	Juin 2016 (par INASEP)	4
14	Dutrieux Bruno (Dr)	Rue du Herdier	161	Bohan	Juin 2016 (par INASEP)	4
15	Van Asssche Paul	Rue du Herdier	159	Bohan	Juin 2016 (par INASEP)	4
16	Loiseau Alice	Rue d'Hérissart	193	Bohan	Juin 2016 (par INASEP)	4
17	LEGRAND Aimé	Rue du Vieux Moulin,	131	Bohan	Juin 2016 (par INASEP)	4
18	ZOURANE Jean	Rue du Moulin	95	Pussemange	Juin 2016 (par INASEP)	12
19	ETS MERGNY	Rue de la gare	60	Pussemange	Juin 2016 (par INASEP)	12
20	MENU Christophe	Rue de Jolémont	14	Alle	Juin 2016 (par INASEP)	3
21	LAURENT Michaël	Rue du petit Monceau	93	Alle	Juin 2016 (par INASEP)	3
22	PIERRET André	Rue d'Alle	2	Mouzaive	Juin 2016 (par INASEP)	10
23	EDELINE Louise	Rue Grande	22	Chairière	Juin 2016 (par INASEP)	6
24	DENIS Pol	Rue Grande	14	Chairière	Juin 2016 (par INASEP)	6
25	LEONET Paulette	Rue grande	52	Chairière	Juin 2016 (par INASEP)	6





Ce chantier a nécessité une dépense de 88.521,60 € hors TVA ou 107.111,14 €, 21% TVA comprise

6. Permis d'environnement

- 31 déclarations de classe 3 ont été enregistrées par le Collège
- 0 permis d'environnement a été demandé
- 6 permis uniques ont été introduits
- 0 permis d'urbanisation
- 2 enquêtes permis intégré ont été réalisées

7. Permis de bâtir, certificats d'urbanisme

- 37 demandes de permis de bâtir introduites
- 25 octroyés
- 0 demande refusée
- 12 dossiers en cours
- 0 permis retiré sur décision du Fonctionnaire délégué
- 15 déclarations urbanistiques préalables ont été présentées
- 11 Primes communales accordées :
 - -acquisition : 9
 - -construction : 0
 - -embellissement façade : 1
 - -chauffe-eau solaire : 1

8. P.C.D.R. Programme Communal de Développement Rural.

Le programme de développement rural adopté par la commune et soutenu par les fonds régionaux comprenait quatre conventions :

a) aménagement de la Place Mongin à Alle (convention 2004)
b) aménagement de la Place Baron Léon Frédéric à Nafraiture (convention 2006)
c) aménagement de la salle de village et création d'un logement à Sugny. (convention 2009)
d) Extension et modernisation de la maison de village à Orchimont.(convention 2010)

Les trois premières sont terminées.

Année de la	**Type de**	**Intitulé du projet**	Montant des	Montant
2004	PCDR classique	**Aménagement de la Place Georges Mongin à Alle**	829.335,72 + 20.331 (luminaires) + 42.350 (architecte) + 45.836,18 (IDEG pour aménagement distribution électricité) Total général : **937.852 €**	**793.760**

Année de	**Type de**	**Intitulé du projet**	Montant des	Montant du
2006	PCDR classique	**Aménagement de la Place Baron Léon Frédéric à Nafraiture**	739.426,54 + 40.469,98 (architecte) + 2.299,91 (coordinateur) + 49.316,42 (IDEG pour aménagement des lignes électriques) Total général : **831.512 €**	**523.146**
2009	PCDR Classique	**aménagement de la salle de village et création d'un logement à Sugny**	Provisoirement arrêté à 467.272 TVAC, soit : - 242 pour PEB - 38.907 pour architecte - 428.124 pour entreprise	**80%(à fixer définitivement au décompte final)**

Le Gouvernement wallon a retenu le projet de modernisation de la maison de village de Orchimont au titre de **quatrième convention** pour laquelle il a réservé une somme de 441.200,00 euros à titre de subvention.

Le projet avait été approuvé par le Conseil communal en novembre 2013 à la somme estimée de 612.128,36 €, 21% TVAC (uniquement pour les travaux de bâtiment, hors frais d'étude).

Le Gouvernement wallon doit à présent approuver le projet d'attribution du marché. Dès obtention de son visa, nous pourrons donner le premier coup de pelle….. à condition toutefois que nous soyons parvenu à dépolluer le site à la satisfaction du Département wallon qui surveille les sols. Une pollution qui semble très ancienne a été identifiée et la quantité des terres et gravats à évacuer et à traiter n'a toujours pas été quantifiée.

Il n'y a plus de convention programmée puisque le Plan communal 2004/2013 est terminé. Le Conseil communal en sa séance du mois d'avril 2013 a décidé de solliciter un nouveau Programme.

Elle a obtenu la promesse de l'appui de la fondation rurale de Wallonie à partir de 2016. Cet organisme assurera l'animation et la consultation populaire mais ne rédigera pas le Programme. Il reste donc à désigner un prestataire de service (un bureau d'Etudes) pour la rédaction du Plan proprement dit. Cette procédure est en cours.

9. Mobilité



La Commune a pris l'habitude de procéder à des campagnes de mesure de la vitesse des véhicules sur nos routes à l'aide d'un radar qu'elle a acquis et qui indique aux usagers s'ils ont adopté ou non une vitesse adéquate. L'objectif premier étant de faire prendre conscience aux conducteurs de la vitesse à laquelle ils pénètrent dans les villages afin qu'ils adaptent leur mode de conduite. Le second objectif de permettre aux services de Police d'agir, cette fois en répression, aux endroits où manifestement les automobilistes mettent leur vie et celle des autres usagers en danger.

En 2016, deux campagnes de mesure ont eu lieu.

On note qu'en début d'année, il n'y a pas eu de campagne de mesure, le dispositif de comptage étant en panne.

Date 2016	*Lieu*	*Nombre de véhicules contrôlés*	*Nombre de véhicules dont la vitesse excède de plus de 10 km/h la limite autorisée*	*Vitesse maximum enregistrée*
Du 20/05 au 03/06	Laforêt, rue Ste Agathe 18 (vitesse max autorisée 50km/h) contrôle effectué dans le sens Vresse-Laforêt	10.513	1.172 (soit 11%)	102
Du 11/07 au 26/07	Pussemange, Rue de la Douane 62, (vitesse autorisée : 50 km/h) contrôle effectué dans le sens Pussemange-Gespunsart	12.267	1105 (soit 9%)	116

10. Service Accueil Temps Libre

Rapport annuel : service Accueil Temps Libre

OBJECTIFS :

Les trois principaux objectifs de notre accueil extrascolaire sont les suivants :

- Consolider la vie professionnelle et familiale des parents en offrant à leur enfant un accueil de qualité.
- Offrir aux enfants de 2,5 à 12 ans des activités enrichissantes et variées.
- Procurer aux enfants un état d'épanouissement mental, physique et social en les accueillant dans une ambiance conviviale et en étant à l'écoute des besoins de chacun d'entre eux.

Nous entendons également défendre une valeur essentielle, à savoir le respect tant des autres que du matériel ou encore de leur environnement. C'est dans cette optique que nous accueillons les enfants de toutes les classes sociales.
Les enfants peuvent, durant l'accueil extrascolaire, jouer librement ou encore rêver en toute sécurité.
Notre souhait est de les amener à devenir autonomes. Faire des enfants, des acteurs de leur vie et non des spectateurs.

MOYENS MIS EN PLACE :

Composée d'accueillantes pour la plupart qualifiées, notre équipe constitue un atout majeur dans l'atteinte de nos objectifs.
Des formations continues sont mises en place chaque année afin de développer les connaissances des accueillantes dans un souci d'amélioration de la qualité de l'accueil extrascolaire.
Du matériel adapté au besoin des enfants se trouve dans chaque local d'accueil.
Le choix des activités est laissé aux enfants parmi un éventail de proposition des accueillantes. Ce choix est soutenu par la mise en place de matériel et de jeux (crayons, peinture, marqueurs, livres…). Cette liberté reconnaît le droit à chacun de ne rien faire et préserve le temps libre de l'enfant. Il est important de respecter le rythme et les envies de chacun.
Parallèlement à ce choix laissé aux enfants, des activités de bricolage sont proposées en fonction de thèmes et de projets.

Les locaux sont aménagés afin d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants de 2,5 à 12 ans.
L'aménagement extérieur permet aux enfants de jouer dehors si le temps le permet.
La responsable met en place des réunions d'équipe afin d'optimiser au maximum la qualité de l'accueil.
Durant les vacances et les journées pédagogiques, des offres de stages ou de journées d'accueil sont proposées aux enfants. Ces journées ont pour objectif principal de faire découvrir aux

enfants des activités qu'ils n'ont pas la possibilité de découvrir à la maison ou durant le temps scolaire.
Le service peut fait appel à des animateurs extérieurs qui se sont qualifiés dans un domaine bien précis d'activités. Pour exemple : un stage de danse, de magie, de cirque, une journée scientifique,…
Des visites à l'extérieur peuvent aussi être réalisées, soit pour découvrir un lieu ou découvrir un métier.
Les accueillantes de la commune encadrent toujours ce type d'activité même si un animateur extérieur est présent. Les enfants gardent ainsi toujours les mêmes personnes à leurs côtés ce qui est un point de repère pour les plus petits.

VALEURS DEVELOPPEES EN ACCUEIL :

LE RESPECT :

Les enfants doivent respecter les accueillantes et les consignes que celles-ci leurs donnent. Ils doivent également respecter le matériel mis à disposition ainsi que les locaux. Cette notion est étendue au milieu de vie en accueil et donc concerne également les extérieurs tels que la cour de récréation.
Les enfants doivent également se respecter entre eux.

LA POLITESSE :

L'accueil extrascolaire est un lieu de vie où la politesse est de mise.
Les accueillantes s'adressent aux enfants dans un langage adapté.
Les enfants utilisent un langage correct pour s'exprimer. Aucune insulte, mots déplacés ou violence verbale ne seront tolérés.

LE PLAISIR :

Le moment passé en accueil doit être synonyme de plaisir pour les enfants. Ce n'est pas un lieu d'apprentissage scolaire. C'est un lieu de temps libre durant lequel l'enfant peut choisir son activité, son jeu. Les accueillantes proposent aux enfants des animations et ceux-ci restent libres d'y participer. Différents jeux sont également installés dans le local afin que les enfants jouent en sécurité.

ÉPANOUISSEMENT DE L'ENFANT :

L'accueil est un lieu d'épanouissement pour chaque enfant, un lieu où il rencontre d'autres enfants d'âges différents. L'enfant est amené à tisser des liens d'amitié avec ses camarades. L'accueil est un lieu dans lequel l'enfant peut affirmer son identité car il reste libre de ses choix d'activités.
L'accueil est un lieu où règne la joie et la bonne humeur.
Durant l'accueil, les accueillantes sont particulièrement vigilantes au fait qu'aucun enfant ne doit être mis de côté. Une dynamique de groupe se crée afin que chacun trouve sa place.

ORGANISATION GENERALE :

CONTEXTE :

1. Le milieu d'accueil se trouve dans un bâtiment scolaire ou dans la salle des fêtes du village.
2. Les enfants : tous les enfants de 2.5 à 12 ans sont accueillis.
3. Les accueillantes tiennent un rôle important dans la sécurité affective et physique ainsi que dans l'écoute des enfants. Elles veillent à valoriser l'enfant dans ses compétences, à reconnaître ses émotions et lui permettre d'exprimer son autonomie. Une formation continuée leur sera assurée afin de toujours se renouveler et conserver la qualité de leur travail.
4. Les parents sont considérés comme des partenaires. Un climat de confiance et une information réciproque sont donc primordiaux.

HORAIRE DES DIFFERENTES IMPLANTATIONS :

implatation	Accueil le matin dès 7h30	Accueil le temps de midi	Accueil dès la sortie des classes jusque 17h30
Alle	x	x	X
Bohan	x	x	X
Chairière	x	x	X
Sugny	x	x	X
Pussemange	Sur demande	x	X
Laforêt		x	X
Nafraiture	x	x	x

FREQUENTATION DES ACCUEILS :

CHIFFRES PAR TRIMESTRE :

→C'est le nombre total de présence en accueil le soir (sur l'ensemble des implantations).

4 trimestre 2015 : 4373
1ier trimestre 2016 : 3386
2ième trimestre 2016 : 3324
3ième trimestre 2016: 1555 (uniquement le mois de septembre)

STAGES ORGANISES DURANT LES CONGES SCOLAIRES :

Carnaval 2016

Le stage des vacances de carnaval (du 10 au 12 février) a accueilli 20 enfants de 2 ans et demi à 12 ans. Les enfants ont été répartis en 3 groupes selon leur tranche d'âge.

Pâques 2016

Le stage des vacances de Pâques (du 29 mars au 1 avril 2016) a accueilli 26 enfants de 2 ans et demi à 12 ans.
Activités proposées :
Cinéma Gedinne
Jeu de société et jeu de carte
Réalisation d'une jardinière

Toussaint 2015

Le stage des vacances de Toussaint (du 02 au 04 novembre) a accueilli 19 enfants de 2 ans et demi à 12 ans.
Activités proposées :
Atelier cuisine

Journées pédagogiques organisées :

Le 19 avril, le 12 mai et le 31 mai 2016 le service a organisé un accueil pour les enfants de 2 ans et demi à 12 ans.

Boum déguisée du 5 février 2016.

Le service ATL a organisé une boum déguisé pour les enfants de 6 à 12 ans à la salle des fêtes de Sugny. Cette activité a été un grand succès, plus de 78 enfants y ont participé.

Formation des accueillantes

De octobre 2015 à juin 2016, les accueillantes ont repris le chemin de la formation. En effet une formation dite « de base » qui totalise 100 heures a été organisée en collaboration avec le CJLG.

11. Commission

La CCATM (Commission consultative Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité) se compose depuis le **24 janvier 2014** de :

- Président : Patricia Danloy
- Représentants du « quart communal » :

 Effectifs : A.Robinet, B.Rousseaux, C.Warnier

 Suppléants : P.Felten, S.Grandjean, ~~A.Pirson~~
- Représentants des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité :

 Effectifs : P.Pirson, J-M.Chauviaux, P.Istace, S.Mincier, T.Bourguignon, J.Smekens, H.Otjacques, E.Nollevaux, X.Martin

 Suppléants : L.Gilon, R.Poncelet, C.Costermans

 Myriam Laurant : échevine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

 Laurence Lamotte et Fabienne Duterme : employées au service urbanisme

 Secrétariat assuré par Fabienne Duterme

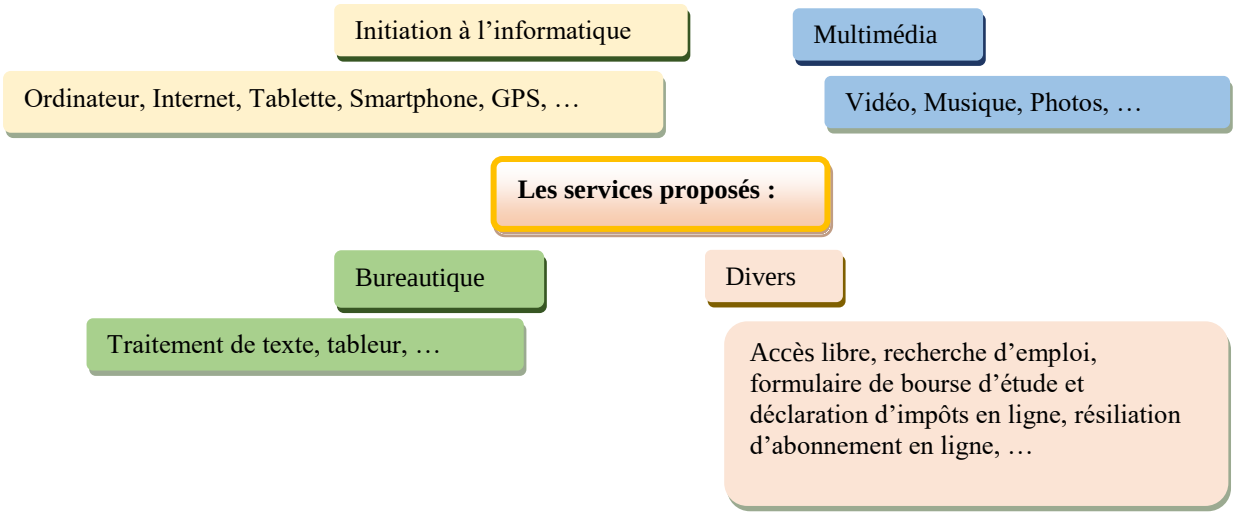
La commission s'est réunie une fois en 2016

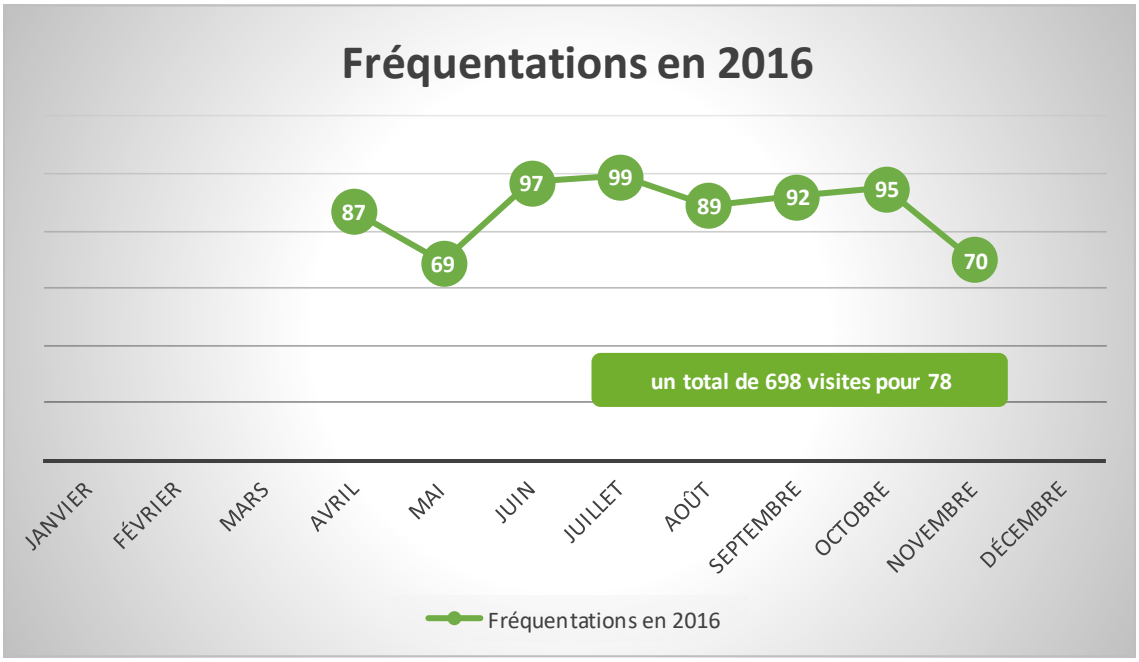
12. Espace Public Numérique

[Rapport 2016 Cyber Semois]

Depuis début avril de cette année, l'Espace Public Numérique (7 ordinateurs et un accès Wifi) est ouvert 2 matinées et 3 après-midis par semaine.

En plus des habitués qui dans la convivialité en apprennent un peu plus chaque semaine, l'EPN accueille de temps à autre des jeunes accompagnés du centre fédasil de Sugny, ainsi que depuis fin octobre un petit groupe de Revivre à Sugny. A tout moment des personnes en toute autonomie peuvent se servir d'un ordinateur dans la mesure des disponibilités. À cela s'ajoutent des personnes sur rendez-vous pour des demandes plus spécifiques. Les petits groupes constitués viennent 1 fois/semaine.





13. Espace Intergénérationnel

Dans une volonté d'encourager le mieux vivre ensemble, l'Espace Seniors est désormais un Espace Intergénérationnel grâce auquel nous parvenons à proposer des activités qui font se rencontrer les plus jeunes mais également les plus âgés.

Celui-ci a pu commencer à se développer grâce au partenariat avec le **Plan de Cohésion Sociale**, c'est ainsi que différentes activités ont pu être mises en place telles que:

- **Les ateliers culinaires:** voir rapport du PCS

- **Les ateliers couture:**
 - L'atelier couture ayant bien fonctionné en 2015, nous avons décidé de le renouveler cette année. C'est grâce à l'intervention de la Province que nous pouvons proposer cette activité à moindre coût.
 - L'animatrice se déplace avec tout le matériel nécessaire et permet à chaque participant de repartir avec sa réalisation à la fin de l'atelier.
 - Le participant est libre de choisir la création qu'il a envie de réaliser. Si celle-ci ne permet pas de se faire sur un seul atelier, elle peut alors être échelonnée sur plusieurs.
 - L'atelier a été fort plébiscité en 2016 et devrait être prolongé en 2017.

- Pour la deuxième année consécutive, nous participons à l'organisation du repas des 3x20 pour les personnes ne pouvant pas participer au voyage habituel.

- L'Espace Intergénérationnel participe également au Conseil Communal Consultatif des Aînés et se charge du secrétariat de celui-ci depuis septembre 2016.

- Un nouveau chef de projet pour le Plan de Cohésion Social ayant été engagé en septembre 2016, l'Espace Intergénérationnel va pouvoir se développer d'avantage en 2017.

14. Plan de Cohésion Sociale

Rapport annuel 2016 du Plan de cohésion sociale et de l'espace intergénérationnel

Bilan concret des actions 2016

1) Coordination et mise en réseau

Le plan de Cohésion Sociale a connu une période de creux cette année 2016 dû à la difficulté de remplacement de Madame Hélène Cauwelier. De ce fait, une partie des actions n'a pas pu être concrétisée.

L'espace intergénérationnel et le Plan de Cohésion continue leur collaboration.

2) Santé, alimentation, bien-être et mieux vivre-ensemble

Du jardin à la santé dans son assiette ou « Comment jardiner avec son pot'âgé ? »

En 2016, deux jardins communautaires ont été maintenus. Le premier se situe à Alle et le second à Sugny. Pour cette action, une collaboration existe avec la commune de Bertrix.

L'objectif principal de ce projet est de créer des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels. Afin de les atteindre, plusieurs partenariats existent avec notamment le Centre Léon Henrard et l'implantation Revivre à Sugny.

L'ensemble du projet a été réfléchi par les jardiniers eux-mêmes, ainsi qu'avec les partenaires et toutes les décisions sont prises de manière collective lors de réunions régulières.

Nous avons organisé une conférence sur la permaculture le 18 décembre 2016, suivi par une auberge espagnole pour que les jardiniers des différents jardins puissent échanger entre eux sur leur réalité de terrain.

Le jardin communautaire de Alle.

Cette année, le projet a rassemblé une vingtaine de jardiniers provenant de plusieurs villages : Alle, Chairière, Vresse-sur-Semois, Membre, Nafraiture et Mouzaive.

Le jardin est divisé en deux parties : une parcelle communautaire et des parcelles individuelles. Un comité gère le jardin et lui donne une très bonne dynamique.

Malgré les caprices de la nature et un début de saison difficile, chaque jardinier a pu récolter ses cultures. Les jardiniers se rassemblent le mardi et le jeudi et font évoluer

le jardin de manière positive. Ce qui a permis cette année de construire un carport et de remettre en état les peintures du chalet.

Le jardin communautaire de Sugny.

Le jardin de Sugny se situe sur un terrain appartenant à Revivre à Sugny, ce qui permet l'inclusion de personnes handicapées.

9 jardiniers ont participé à l'élaboration du jardin cette année. Ils proviennent des villages de Sugny et Bagimont . Le jardin a été organisé également en 2 parties : une parcelle communautaire et des parcelles individuelles.

En collaboration avec le service ATL, les enfants de l'école primaire de Sugny sont venus rendre visite plusieurs fois aux jardiniers.

3) Promouvoir la plateforme Immo'Vresse

Cette action a été créée en collaboration avec le service CyberSemois, l'ADL Bièvre-Vresse et l'administration communale.

L'objectif de cette plateforme est de créer un espace d'échanges entre les propriétaires et les personnes à la recherche d'un logement (vente ou location), d'une zone commerciale-industrielle ou d'un terrain situé sur l'entité. Cet outil est gratuit et accessible via le site internet www.vresse-sur-semois.be

La promotion de cette plateforme se fait dans chaque bulletin communal.

4) Conseil Consultatif Communal des Aînés

Il est composé actuellement de 11 membres effectifs et 7 membres suppléants. Il s'est réuni 4 fois en 2016 et a travaillé sur divers projets :

- Création d'un guide pratique des aînés (en cours de rédaction).
- Séance de prévention du vol par la ruse.

Suite à l'absence d'un chef de projet pour le PCS et le manque de coordination, les membres du CCCA ont éprouvé des difficultés à concrétiser des projets en 2016.

Le PCS et l'espace intergénérationnel assure désormais la coordination et le secrétariat et font le relais entre le Collège Communal et le CCCA pour réinstaller une dynamique au sein du CCCA.

12) Cours de cuisine

Cette année, le cours de cuisine a eu lieu de janvier à juin, novembre et décembre, à raison d'une fois par mois.

13) Promouvoir la centrale de mobilité « Mobilisud »

Cette année, la commune de Vresse sur Semois a adhéré à la centrale de mobilité de Mobilisud. C'est un numéro vert gratuit auquel les citoyens peuvent téléphoner pour trouver un moyen de locomotion pour effectuer leurs déplacements. La commune participe financièrement à raison de 0,40€ par habitant donc environ 1100€/an.
Le PCS se charge de faire la promotion de cette plateforme auprès de la population.

14) Espace Intergénérationnel

Cette année, un cours de couture a eu lieu une fois par mois. Il accueille 5 à 6 participantes. Cette formation a lieu dans la salle du Conseil communal le troisième samedi du mois.

PERSPECTIVES DE TRAVAIL POUR 2017

1) Coordination et mise en réseau

L'objectif pour 2017 est de rassembler les partenaires et de les fédérer autour de projets communs. Pour ce faire, le plan de cohésion sociale va remettre en place les coordinations santé, mobilité, insertion socio-professionnelle, logement, liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.
Le PCS va établir un planning des activités de la commune afin de rassembler toutes les activités existantes.

2) Santé, alimentation, bien-être et mieux vivre-ensemble : jardins communautaires de Alle et Sugny

3) Formation pré-qualifiante insertion socioprofessionnelle

4) Promouvoir la plateforme Immo'Vresse

5) Conseil Consultatif Communal des Aînés

Le CCCA a pour projets cette année de :

- Guide des aînés.
- Rencontre Inter-CCCA.
- Après-midi « Café'Papotes », une fois par mois.
- Séance de gymnastique douce pour les aînés.
- Salon de la santé : Thématique : Prévention santé des aînés.
- Carrefours des générations et Je lis dans ma commune
- Bingo annuel

6) Coordination jeunesse
 - Stage « Création d'un reportage vidéo » pour les jeunes entre 12 et 16 ans.
 - Journée de jeux intervillages.
 - Zone multisport
7) Promouvoir la centrale de mobilité « Mobilisud »
8) Espace intergénérationnel
 - Carrefour des générations : 23 avril 2017 en association avec « Je lis dans ma commune »
 - Cours de cuisine, 1x/mois
 - Cours de couture, 1x/mois
 - Rencontres intergénérationnelles
9) Rubrique santé dans le bulletin communal
10) Accueil des nouveaux habitants
11) Coordination mobilité
 - Semaine de la mobilité
 - Covoiturage : Lien vers une plateforme de covoiturage sur le site internet de la commune.

15. Service Agent constatateur

ETIENNE Florentin – florentin.etienne@vresse-sur-semois.be

Depuis décembre 2013, le service agent constatateur a été mis en place pour le bien-être du citoyen ainsi que pour le "bien vivre ensemble" dans votre commune. Quelles sont ses principales missions ainsi que ses tâches effectuées en général? Vous pourrez le découvrir ci-après, dans ce rapport d'activités pour l'année 2016.

Qu'est-ce qu'un agent constatateur?

Un agent constatateur est premièrement un agent de police judiciaire assermenté, compétent pour constater les infractions au règlement général de police ("Charte de Bien Vivre Ensemble") et les infractions environnementales. Cependant, il joue davantage un rôle de sensibilisation que de répression.

Sa mission n°1, c'est d'être la personne relais entre la commune et le citoyen, pour tenter de rendre Vresse-sur-Semois plus agréable encore. Pour cela, il collabore tout particulièrement avec le service de Police de Proximité de Vresse mais également avec le Département de la Nature et des Forêts, Cantonnement de Bièvre.

Quelles ont été ses missions durant l'année 2016?

1) Sensibiliser, prévenir, surveiller, constater sont les maitres mots de cette fonction

En 2016, nous avons constaté pas moins de 138 infractions pour lesquelles des avertissements écrits et procès verbaux ont été adressés. Retrouvez ci-dessous le récapitulatif des infractions:

Nature de l'infraction	Avertissements	Procès verbaux
Divagation animaux	4	0
Arbres et plantations	12	0
Abandon de déchets	10	11
Haies	11	0
Propreté, salubrité publique	8	4
Tapage nocturne	1	0
Voitures hors d'état de circulation à vue de la voie publique + caravanes	21	2
Non-entretien de propriété	53	0
Incinération de déchets	0	1

2) Recensement des caravanes dans les campings de Membre, Bohan, Vresse et Mouzaive

Comme chaque année, accompagné du service des taxes, nous recensons toutes les caravanes des campings et rappelons certaines règles du bien-vivre ensemble.

3) Rafraichissement du Règlement Général de Police

Au fil du temps, de nombreux arrêtés et décrets sont votés. Notre Règlement de Police n'avait plus été amélioré depuis 2008. Notre service s'en est chargé avant qu'il soit approuvé et voté au conseil communal. Ce nouveau RGP permettra à la Zone de Police et à l'agent constatateur d'avoir un meilleur outil entre les mains, pour traiter chaque infraction.

4) Stérilisation des chats errants

La commune de Vresse-sur-Semois a répondu à l'appel du Ministre Carlo Di Antonio. Nous avons adopté une campagne de stérilisation des chats errants. Nombreux sont les chats abandonnés et/ou perdus qui errent et qui n'appartiennent à personne. Pour éviter cette surpopulation féline, une opération a été menée du mois de mars au mois de mai 2016, dans plusieurs villages de la commune. Le service agent constatateur s'en est chargé! Mise à disposition des cages de capture chez le citoyen, transport des chats capturés chez le vétérinaire, relachement des chats opérés sur les lieux de capture. Lors de cette opération, 18 femelles ont été opérées et ont subi une ovariectomie, 15 mâles ont subi une castration et 17 félins ont été euthanasiés suite à des maladie de type FELV+ FIV+ ou prospectus rectal.

5) Arrêtés et ordonnances de Police

Pour vos manifestations, événéments, travaux, etc. pour lesquels vous devez occuper la voie publique en toute tranquilité, nous nous chargeons de rédiger ces autorisations en temps et en heure, avant de les soumettre à la signature du Bourgmestre. Cette année, 68 arrêtés de Police ont été pris pour des travaux, 45 ordonnances ont été prises pour des manifestations.

6) Relevé du courrier dans les boites aux lettres communales + affichage aux valves

Lors de nos patrouilles, nous en profitons également pour relever les boites aux lettres communales qui sont mises à votre disposition dans chaque village de la commune. Nous nous chargeons également d'afficher des avis d'enquête publique, avis d'urbanisme, …

7) Travaux administratifs en collaboration avec le chef des travaux

Chaque mois, nous rédigeons un tableau d'affectation du personnel ouvrier. Il nous arrive très souvent de collaborer ensemble pour ce qui concerne l'administratif.

8) Contrôle affouager

Depuis trois années déjà, le Conseil communal a inclus dans le règlement affouag la possibilité de contrôles de poêles à bois. Étant donné le nombre important de demandeurs, nous ne pouvons contrôler tout le monde sur une année. Afin d'éviter les abus, nous répartissons nos contrôles sur plusieurs années.

Statistiques:

2014: **150** demandeurs ont été contrôlés, le Collège a décidé de refuser la part de bois à **10** d'entre eux.

2015: **84** demandeurs ont été contrôlés, le Collège a décidé de refuser la part de bois à **6** d'entre eux.

2016: **94** demandeurs ont été contrôlés, le Collège a décidé de refuser la part de bois à **7** d'entre eux.

9) Guide pour les camps de scouts en période estivale

Chaque année, nous sommes à disposition de tous les camps de scouts. Nous leur fournissons un programme détaillé sur la région, nous leur préparons un formulaire de secours et nous veillons à leur bonne entente avec le citoyen ainsi qu'au respect du "bien-vivre ensemble" (RGP). En 2016, nous avons travaillé avec 17 camps de scouts durant les mois de juillet et août.

10) Contrôle des gîtes pour le service taxes

En collaboration avec le service taxes, nous contrôlons tous les gîtes de notre commune afin de vérifier si ces immeubles sont bien "utilisés" comme gîtes et non pas comme domiciles ou autres.

11) Recensement des logements inoccupés

En collaboration avec le service urbanisme, nous recensons chaque année les immeubles inoccupés de l'ensemble de la commune.

16. Secondes résidences

En 2016, notre commune compte :

- 1230 secondes résidences

 Dont 786 habitations et 444 caravanes
- 1196 caravanes dans 10 campings autorisés
- 98 gîtes
- 11 propriétaires de chambres d'hôtes
- 9 hôtels avec un total de 192 chambres

17. Les Commissions du Conseil Communal

Le Conseil communal a décidé de créer 4 commissions en son sein :

- une commission des sports
- une commission enseignement
- une commission des finances
- une commission « tourisme » :

En 2016

La commission des sports s'est réunie une fois pour débattre du projet de création de deux aires multisports

La commission « tourisme » s'est réunie 3 fois et a débattu de 19 points

18. Plan HP

Evolution du nombre de résidents permanents

2010 : 50 résidents permanents

2011 : 41 résidents permanents

2012 : 40 résidents permanents

2013 : 42 résidents permanents

2014 : 45 résidents permanents

2015 : 47 résidents permanents (dont 6 non domiciliés)

Au 02/12/2016 : 40 résidents permanents (uniquement domiciliés)

19. Immeubles inoccupés

En 2013, notre commune répertoriait 27 immeubles inoccupés (taxés)
En 2014, notre commune répertoriait 54 immeubles inoccupés (taxés)
En 2015, notre commune répertoriait 54 immeubles inoccupés (taxés)
En 2016, notre commune répertorie 83 immeubles inoccupés dont 20 nouveaux constats, 10 bâtiments en travaux et 2 propriétaires « introuvables »

20. Attestation de sécurité incendie

Attestation de sécurité-incendie accordée en 2016 : 36
Attestation de sécurité-incendie refusée en 2016 : 1

21. Éclairage public

Hormis le projet de recréer un éclairage valorisant la statue du Sacré-cœur à Alle, il n'y a pas de projet en matière d'éclairage public en 2016. Ce projet spécifique nécessiterait, le cas échant, la création d'une nouvelle ligne d'alimentation qui a été enlevée il y a quelques années par le gestionnaire de réseau.

22. Service Incendie

Poste Alle-sur-Semois Année 2016

Pompiers :

Pour l'année 2016 (jusqu'au 08/12/2016), le poste est intervenu 252 fois pour des missions pompiers réparties

- 19 interventions accident/balisage
- 61 interventions animal dangereux (guêpes, reptiles,…)
- 19 interventions renfort en ambulance (soit en homme et/ou auto-échelle)
- 1 intervention animal en danger
- 3 interventions pour des alarmes incendies
- 2 interventions pour des détections monoxyde de carbone

- 2 interventions sur des fuites de gaz
- 62 interventions sur incendie (bâtiments, voiture, cheminée, engin agricoles, broussaille,….)
- 45 interventions logistiques (ravitaillement en eau, pompage,….)
- 29 interventions de nettoyage de voirie (fuite hydrocarbure, suite à accident, tempête,….)
- 11 interventions pour des sauvetages de personnes (personne coincée en hauteur, tombée à l'eau, coincée dans un ascenseur,…)

Les missions ont eu lieu sur la zone Dinaphi et Luxembourg à savoir

- 161 missions sur la commune de Vresse
- 33 missions sur la commune de Bièvre
- 17 missions sur la commune de Gedinne
- 2 missions sur la commune de Beauraing
- 1 mission sur la commune d'Yvoir
- 5 missions sur la commune de Bouillon
- 2 missions sur la commune de Nassogne

Ambulances :

Les ambulanciers ont porté à la population 222 fois pendant l'année à savoir :

- 153 missions sur la commune de Vresse
- 15 missions sur la commune de Bièvre
- 50 missions sur la commune de Bouillon
- 4 missions sur la commune de Gedinne

Préventions :

Les 2 préventionnistes du poste ont réalisés 157 missions de préventions pour le compte de la zone Dinaphi.

Les membres du poste ont pu intervenir de différentes façons pour aider la population pour un total de 631 missions.

23. Agence Locale pour l'Emploi A.L.E.

Adresse : Rue Albert Raty, 112 depuis le 19 janvier 2010
5550 VRESSE SUR SEMOIS
Téléphone : 061/46.58.33
GSM 0479.992777
bernadette.premont@vresse-sur-semois.be

Responsable : Mme Bernadette PREMONT

Conseil d'Administration :
Présidente : Mme Françoise LEBOC,
Vice Président : M. Pierre MAZIERS
Trésorier : Mme Huguette OTJACQUES,
Secrétaire : Mme Christine ISTACE,
Membres : Mmes et MM. Jean Pol LEMAIRE, André GILLES, Jean Pol DURY, Myriam LAURANT, Jean Marie THERET, Eveline NICOLAÏ, Joel BARTHEL, Carine PIERRET

Horaire des permanences :
mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 heures,
mardi et jeudi de 13h30 à 15h30, uniquement sur rendez-vous (la responsable se rendant à domicile).

Compétences :
Aide pour les chômeurs complets indemnisés à redevenir actifs en étant couverts par une assurance, bénéficier de dispenses et d'un revenu supplémentaire.
En collaboration avec le FOREM : aide à la réinsertion des demandeurs d'emploi.
distribution de la carte start, activa. PTP,
- renseignements « titres services ».
- organisation de formations.

 A ce jour, plus ou moins 80 demandeurs d'emploi sont inscrits, dont plus ou moins 40 travaillent tous les mois.

 Nombre d'heures prestées en 2002 : 14.342 heures
 Nombre d'heures prestées en 2003 : 13.441 heures *(au 30.11.2003)*

- Nombre d'heures prestées en 2004 : 14.972 heures (*au 31/10/2004)*
- Nombre d'heures prestées en 2005 : 13.356 heures *(au 31/10/2005)*
- Nombre d'heures prestées en 2006 : 14.413 heures
- Nombre d'heures prestées en 2007 : 12.925 heures *(au 30/11/2007)*
- Nombre d'heures prestées en 2009 : 13.591 heures
- Nombre d'heures prestées en 2010 : 14.928 heures
- Nombre d'heures prestées en 2012 : 14 000 heures
- Nombre d'heures prestées en 2013 : 13 995 heures
- Nombre d'heures prestées au 30 11 2014 : environ 11 500 heures
- Nombre d'heures prestées au 30 11 2015 : environ 11 000 heures
- Nombre d'heures prestées au 30 11 2016 : environ 11 600 heures

24. Maison de l'Emploi Gedinne-Bièvre-Vresse-sur-Semois

La Maison de l'Emploi de Gedinne, constituée par les Communes et CPAS de Gedinne, Bièvre, Vresse/Semois et le FOREM est un lieu privilégié d'accueil, d'information et de conseil de proximité sur toutes les questions liées à l'emploi.

Les personnes viennent pour réaliser les démarches administratives du ressort de la direction générale Emploi : inscription, réinscription, mise à jour des dossiers. Trouver des offres d'emploi, de la documentation, des informations. Elles trouvent toute la logistique nécessaire à la recherche d'emploi : ordinateurs connectés à Internet, téléphone, fax, photocopieurs, …

Des conseillers en démarches administratives (Bénédicte Meunier et François Nenquin) sont à leur disposition pour les aider et les orienter dans la recherche d'emploi, la réalisation d'un CV, d'une lettre de motivation, les aides à l'embauche, les formations, l'utilisation d'Internet… Ceux-ci assurent également la permanence de Bièvre le lundi après-midi et à Vresse le jeudi après-midi.

Les conseillères référentes accompagnent les demandeurs d'emploi pour les outiller et les aider à trouver du travail le plus rapidement possible ; les entretiens sont individuels et sur convocation. La conseillère référente pour Gedinne est Madame Dubuisson. Bénédicte Meunier et François Nenquin aussi pour la moitié de leur temps de travail.

Plusieurs projets à destination de différents publics ont été réalisés avec les différents partenaires :

- Créajob : Permanence le 2ième mardi du mois pour accompagner les demandeurs d'emploi en création d'activités.
- Jobin (organisme d'aide à la création d'activité) tient une permanence, un mois sur deux le jeudi.
- L'AWIPH : organise des séances d'info collective le vendredi matin tous les deux mois.
- Carrefour Emploi Formation : présence le 3ième jeudi du mois
- Possibilité d'avoir une permanence de la Défense sur rendez-vous
- Organisation de 4 ateliers transfrontaliers avec l'espace métier de Vireux sur le travail en France.

La permanence à Vresse est tenue une fois par semaine le jeudi de 13H00 à 16H00. L'administration communale met à disposition un bureau équipé et une salle d'attente. L'ordinateur et la connexion ADSL sont mis à disposition par la commune.
Les offres d'emploi sont apportées chaque semaine et placées sur un tableau dans la salle d'attente. Elles peuvent être consultées aussi aux heures d'ouverture de l'administration communale.
La fréquentation de cette permanence est assez régulière et répond à un besoin d'un public plus fragilisé.
Les personnes viennent faire des démarches administratives, chercher des offres d'emploi, se faire aider pour la réalisation de leur CV ou d'une lettre de motivation.

25. M.C.A.E. « P'TICHOU ».

La **M**aison **C**ommunale d'**A**ccueil de l'**E**nfance de Vresse-sur-Semois a ouvert ses portes le 1er septembre 2008. Elle est née de la collaboration entre l'administration communale, l'intercommunale des modes d'accueil pour jeunes enfants et l'ONE.

Elle se situe au cœur du village, entre la commune, la banque ING, l'église et le CPAS.

Le cadre verdoyant invite aux promenades et à la découverte de la nature.

Les enfants peuvent profiter d'un jardin à l'arrière du bâtiment.

L'équipe est composée de :

- 4 puéricultrices (4 équivalentes temps plein) : BERNARD Elyse, MARTIN Mélissa, TOUSSAINT Danièle, COMES Pauline, Bertrand Noémie

- 1 technicienne de surface : Mireille COLLIGNON

- 1 assistante sociale, responsable de la structure, Cynthia COPINE.

Tous les membres du personnel suivent régulièrement des formations.

La **M**aison **C**ommunale d'**A**ccueil de l'**E**nfance est agréée par l'ONE pour accueillir 15 enfants âgés de 0 à 3 ans. En date du 1ER décembre 2015, 23 enfants étaient inscrits. Avec la moyenne de fréquentation théorique de 15 enfants par jour.

Un projet pédagogique est mis en place par l'équipe afin de répondre au mieux aux besoins de chaque enfant. La ligne de conduite de ce projet se base essentiellement sur le respect du rythme de chaque enfant. Les enfants sont répartis en deux sections en fonction des âges et du développement psychomoteur de chacun.

De plus, une consultation de l'ONE a lieu une fois par mois (2ième jeudi) au sein de la structure.

Coordonnées :

M.C.A.E. « P'TICHOU »

113, rue Albert Raty à 5550 Vresse-sur-Semois

Tél : 061/21 90 63 et 0479/87.07.25

Heures d'ouverture : de 7h00 à 18h30

26. Tourisme et Culture

Tourisme & Culture

PERSONNEL DE LA GLYCINE :

. ASBL Maison du Tourisme de l'Ardenne namuroise : 2 employées temps-plein + 1 employée mi-temps.

. ASBL Centre Touristique et Culturel de Vresse : 2 employées temps-plein + 1 employée mi-temps + 1 technicienne de surface mi-temps (rentrée à temps plein en octobre) qui entretient la Glycine et le C.I.A. + 1 ouvrier polyvalent (gros entretien & promenades)

PERSONNEL DU CENTRE D'INTERPRETATION D'ART :

. ASBL Centre Touristique et Culturel de Vresse : 2 employées mi-temps

FRÉQUENTATION 2015 : 20.968 visiteurs de janvier à fin novembre (-5%)

Fréquentation 2016 de la MT : 19.917 visiteurs de janvier à fin novembre (-5%)

29,80% de Wallonie ~ 38,70% de Flandre ~ 7% de Bruxelles ~ 11% de France
11,10% des Pays-Bas ~ 1,20% d'Allemagne et Angleterre ~ 1,10% Autres

Wallonie : Namur 38% ~ Hainaut 25,50% ~ Brabant wallon 14,60%
Luxembourg 10,45% ~ Liège 11,45%

Flandre : West-Vlaanderen 29,50% ~ Oost-Vl 26,20% ~ Antwerpen 23,35%
Vlaams Brabant 16% ~ Limburg 4,95%

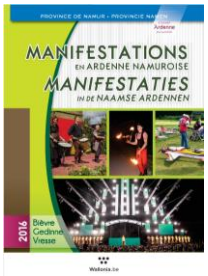
46597 internautes : 84% B ~ 8,36%FR ~ 4,22% PB ~ 1,25% All/Ang ~ 2,17% Autres

ACTIVITES D'ACCUEIL, DE PROMOTION ET D'ANIMATION TOURISTIQUES

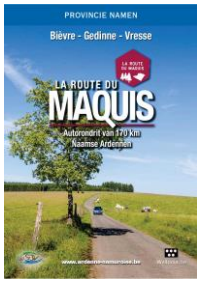
Accueil et information permanents des touristes (ouverture toute l'année)

1. EDITIONS













2. MEDIAS

. Gestion du site internet et mises à jour quotidiennes
. Gestion d'une page Facebook, Pinterest, YouTube, Instagram
. Gestion des annonces événements sur l'écran TV
. Participation aux foires d'Anvers (Salon grand public + Fiets&Wandelbeurs) ~ Bruxelles Bruges (Wallonië in Vlaanderen) ~ Reims (Tendance Nature) → toutes en partenariat avec Bouillon Mettet Beau Vélo de Ravel (stand avec la FPTN) ~ Fête des Belges à Bièvre
. Rediffusion durant l'été de reportages touristiques sur la région par Ma Télé & TVLux
. Présentation de La Route du Tabac à Ma Télé en mai
. Annonce du Dimanche à Vélo à Ma Télé en juin
. Emission sur le pont de claies à Ma Télé en juillet
. Reportage sur l'exposition Vieux vélos à Ma Télé + TVLux en juillet
. Capsule Entre Ciel et Terre à la RTBF en août
. Transat à Ma Télé en septembre
. Emission La Grande Balade sur RTL TVi en octobre
. Présence dans divers journaux et magazines (encarts publicitaires ou reportages)
. Collaboration avec le CGT pour le journal Votre été en Wallonie

ACTIVITES CULTURELLES

Expositions :

- du 26/03 au 10/04 : « La chasse, la pêche et les oiseaux de nos forêts » (salle du terroir) (Organisation Robert Grimonpont avec la collaboration du Centre).
- Programme de la galerie :
 - Avril : Christelle Gillet de Vresse
 - Mai : Thierry Podvin de Neufmanil
 - Juin : Dominique Péry de Montcy-Notre-Dame
 - Juillet : G. Mollet, M.-F. Daguet & N. Crasset
 - Août : Marianne Van Nunen de La Neuville-à-Maire
 - Septembre : D. De Moffarts & F. Balate
 - Octobre : Valérie Herbay de Pussemange
 - Novembre : Yvette Guill Rerren de Middelkerke
 - Décembre : Sophie Pirot de Arlon

AUTRES ACTIVITES

. Gestion de la boutique des produits locaux et des peintures à l'accueil
. Gestion du Centre d'Interprétation d'Art
. Diverses collaborations : avec la Commune, le Comité de Jumelage, le Comité des Artistes, le PPPW, les PBVW
. Gestion d'autres ASBL : la MT, la SAS, le S.I. Vresse/Semois (gestion comptable, administrative, du personnel, mise en œuvre des activités programmées par ces ASBL, demandes de subsides)
. Transmission des manifestations à divers médias + insertion sur certains sites
. Envoi chaque semaine d'une liste rappelant les manifestations à tous les partenaires (hôtels, gîtes, campings, attractions, ...)

. Gestion des réservations de la salle du terroir
. Accueil d'une stagiaire en 6e qualification 'bureau' de Bertrix (15 jours)
d'une stagiaire en 1ère BTS tourisme de Bazeilles (4 semaines)
. Remplacement de panneaux hexagonaux Route du Maquis (manquants ou détériorés) et pose de nouveaux panneaux de départ

FONDATION CHAIDRON-GUISSET

. Accueil et administration du Centre d'Interprétation d'Art.

Ouverture du 26 mars jusqu' au 13 novembre et du 24 décembre au 8 janvier 2017
tous les après-midi de 14h à 17h en semaine et de 14h à 18h le we. Accès gratuit pour l'exposition temporaire ~ Accès payant pour le Centre d'Interprétation d'Art.





. Expositions

Du 26 mars au 8 mai : Claude Collignon
Du 14 mai au 26 juin : Camille Barthelemy
Du 2 juillet au 15 août : Janssens Kristien
Du 20 août au 2 octobre : de la pelote à l'œuvre d'art
Du 8 octobre au 11 novembre : Guillaume Edeline
Du 24 décembre au 8 janvier : Noël en Ardenne

. Autres activités

Évènements

21-4 : Obtention de l'appellation Attraction Touristique et des 3 soleils
24-4 : Je lis dans ma commune (présence des écrivains dans les locaux du Centre)
9/11-8 : Tournage de l'émission Pêche d'enfer (MaTélé)
11-9 : Marche gourmande et animation peinture (Angélique)

Formations

24/25/26-2 et 10/11-3 : Formation « le néerlandais sans complexe »
15-9 : Formation e-mailing (Angélique)
23/30-11 et 15-12 : Formation quality coach en vue d'obtenir le label Destination Qualité (Angélique)

. Projets à suivre et/ou finaliser

Mise à jour du site internet et du Facebook du Centre d'Interprétation d'Art.
Mise à jour annuelle du dépliant du Centre d'Interprétation d'Art et création d'un parcours artistique du village de Vresse-sur-Semois.
Préparation et/ou réalisation d'une publication intégrant les commentaires des œuvres et les fiches du catalogue préexistants.
Organisation des visites de groupes / visites guidées et animations pour enfant avec le lézard de la Glycine.
Création de l'association « Les amis de la Fondation Chaidron-Guisset »
Mise en œuvre des techniques et contenus d'interprétation du Centre d'Interprétation d'Art
Réalisation des brochures, plan guides et matériel écrit du Centre d'Interprétation d'Art
Mise en place du « plan d'action financier » en vue, d'une part, d'augmenter le nombre de visiteurs et, d'autre part, de diminuer les coûts de fonctionnement du Centre (prospecter de façon intensive, varier nos expositions, créer des offres plus larges en partenariat avec des commerces locaux-régionaux, exploiter la période de fermeture, tenter d'obtenir des financements / soutiens extérieurs).

ACTIVITES du S.I. VRESSE/SEMOIS

. Récolte des manifestations en vue de l'édition du livret Manifestations par la M.T.
. Gestion des publicités RVM pour les associations
. Gestion des demandes de subsides à la promotion pour le S.I. Vresse et ses antennes
. Organisation de promenades guidées sur la géologie & botanique, le tabac, le bois, l'eau
. Poursuite du projet Route du Tabac (signalétique, jardin didactique et rénovation d'un séchoir)
. Gestion de la bière Li Vresse

. Achat de tables pique-nique pour les S.I.et de drapeaux pour animer les villages
. Octroi de subsides pour les illuminations de Noël
. Participation à l'exposition photographique en plein air « Les gestes du Patrimoine » à l'Espace Cognaut du 23 mai au 17 juin ~ assurance et promotion
. Participation à la balade gourmande Alle-Membre le long de l'eau (11 septembre) ~ promotion
. Dépôt d'un dossier d'implantation à Vresse d'une station de lavage de vélos avec bornes de recharge pour vélos électriques via un appel à projet du Ministre René Collin (subsides à 75% ~ participation financière du SI pour la part non subventionnée ?)
. Dépôt d'un dossier de demande de subside pour l'implantation à Vresse d'un panneau électronique de diffusion de manifestations
. Poursuite de la rénovation du petit patrimoine (fontaines et lavoirs) de l'entité avec QVW et le PPPW



27. Agence de Développement Local

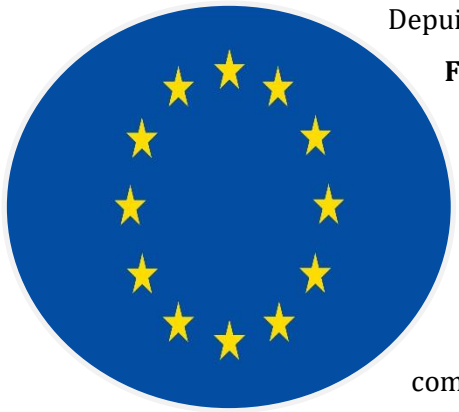
AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL
BIÈVRE & VRESSE-SUR-SEMOIS



Rapport d'activité 2016

27.1. L'année 2016

Faits marquants



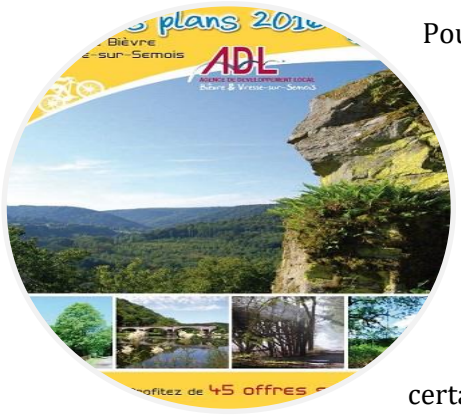
Depuis deux ans, l'ADL répond aux appels à projets européens **FEADER** et **INTERREG**.

Après un avis négatif et après une **révision à la baisse des dépenses**, la fiche pré-projet INTERREG de RAVEL – véloroute a finalement été déposée le 2 novembre avec une « promesse » de budget disponible à cette fin. Initialement prévu comme une boucle cycable reliant les communes de Vresse s/Semois, Gedinne, Bièvre, Daverdisse, Wellin et Beauraing avant un trajet de l'autre côté de la frontière, le projet a été redéfini afin de nous permettre de **régler les points noirs** de la boucle cycable trans-frontalière. Notre gros point noir est la **réouverture du tunnel entre Bohan et Membre** et **l'aménagement d'une passerelle au dessus de la Semois à la sortie de ce tunnel à Membre**. Afin de rentrer dans ce nouvel appel à projet revu à la baisse, une partie de la boucle sera financée via un **PCDR transcommunal** pour la partie reliant Bièvre, Graide-Station, Graide et le pic vert de Daverdisse. Dans le cadre de **l'appel à projet PWDR mesure16.3** destiné au secteur du tourisme, le projet déposé par la Maison du Tourisme de Bouillon a été accepté et les communes sont dans l'attente de l'arrêté ministériel clarifiant la subvention.

Le projet PCDR de centre d'interprétation de la nature et du castor a été redéfini par l'ADL et le Conseil communal pour aboutir à un avant-projet présenté à la Commission Locale de Développement Rural. Le nouveau projet est désormais un parc de loisirs sur le **thème de la nature et des 4 éléments**. Dépendant fortement des crédits budgétaires de la commune de Bièvre, ce projet était mis temporairement en suspens durant l'année 2015. Cette année, le ministre Collin a décidé d'ouvrir **une ligne budgétaire permettant à chaque massif forestier de réaliser des travaux d'équipements ou d'infrastructures**. Les intercommunales Idelux et BEP ont alors été mandatées par le ministre pour réaliser une pré-étude des différents projets sur le massif. Le BEP ayant doublé le budget de notre projet, celui-ci n'a pas été retenu. Désormais c'est un **budget de +/- 300.000 €** qui est disponible pour la commune de Bièvre pour réaliser un projet dans la thématique Défis/Aventures.



Depuis 2014, l'ADL avait décidé de relancer **le dossier des Dolimarts** auprès de Thomas&Piron et du Commissariat Général au Tourisme sur l'avenir du site. Ceci a permis de remettre tous les acteurs autour d'une table et d'aboutir à un nouveau projet d'hébergement touristique. Le site, qui sera nettoyé, sera occupé par **40 cabanes en bois** dont les 13 premières seront déjà opérationnelles pour **l'été 2017**. L'opérateur privé qui gérera le site et les cabanes est un habitué de ce type d'hébergement et n'est autre que le gérant du site de Rensiwez où ce concept est déjà bien implanté (les cabanes de Rensiwez).



Pour la deuxième année consécutive, tous les acteurs économiques du territoire ont été invités à s'insérer dans **le chéquier promo**, "**Les Bons Plans de l'ADL Bièvre/Vresse-sur-Semois**". Il est un outil promotionnel offert aux commerçants pour faire de la publicité à moindre coût. Le chéquier a été distribué en toutes boîtes sur les deux communes, dans les communes limitrophes et dans certains endroits de grands passages.



Second projet pour les TPE et PME locales après le chéquier promotionnel, **les chèques commerces** seront distribués dès le 1er janvier 2017. Différents du chéquier promotionnel qui est une publicité avec une promotion offerte, les chèques commerce sont en réalité des **primes communales converties** en chèques à dépenser dans les commerces locaux. Trois valeurs faciales sont prévues 5, 15 et 25 € et ces chèques pourront être utilisés uniquement dans les commerces participants. L'ADL, avec l'accord des communes, distribuera les chèques aux bénéficiaires et remboursera la valeur de ceux-ci aux commerçants à leur retour. La finalité qui sous-tend ces deux « chéquiers » est de faire connaitre nos produits et de favoriser la consommation locale.



Dans ce même ordre d'idée, l'ADL a initié un **partenarait entre les producteurs locaux et le Carrefour Market de Bièvre**. Le magasin accueille désormais un **rayon réservé aux produits locaux**. Afin de mettre en évidence tous les producteurs locaux, un **plan marketing a été créé**. Un nouveau logo, des affiches, une promotion sur des nouveaux canaux de communication. L'objectif à terme est de répendre ces produits dans d'autres magasins tant sur et hors de notre teritoire.

Dans le cadre de l'année à thème « **La Wallonie à vélo** » et à l'initiative de Ministre en charge du Tourisme, **le Commissariat Général au Tourisme a lancé un appel à projets à remettre pour le 15 février 2016** en encourageant les opérateurs touristiques wallons à adapter leur accueil à travers des aménagements et des équipements spécifiques aux besoins des cyclistes. Cet appel à projets doit permettre de renforcer la visibilité du label « Bienvenue vélo ». Le but est de positionner le vélotourisme en Wallonie comme un véritable produit touristique. L'ADL, en collaboration avec la Maison du Tourisme de l'Ardenne namuroise, a proposé au Syndicat d'Initiative de Vresse de répondre à cet appel du CGT. Le projet initialement pensé est celui d'une station de lavage pour VTT couplée à des bornes de rechargement et racks pour vélos électriques. Malheureusement, seuls les racks à vélos munis d'une station de recharge pour Vélos à Assistance Électrique ont été retenus. L'objectif en répondant à cet appel est de compléter l'offre existante de la région (locations de VTT et circuits) dans une vision à long terme et durable qui verra une augmentation de l'utilisation des vélos à assistance électrique (VAE).



Le projet de **création d'une salle de découpe couplée à l'abattoir de Gedinne** est toujours en réflexion.

Nous sentons une réticence du pouvoir politique de Gedinne qui craint une **concurrence aux bouchers de la commune**. Suite à une journée de rencontre organisée en décembre 2015 par le BEP avec les agriculteurs et les producteurs locaux, une réunion à l'initiative de la commune de Gedinne devait voir le jour entre les différents acteurs de la filière viande afin de discuter en détail du projet.

Ce projet est aussi **inscrit dans les actions du GAL** afin d'étudier la faisabilité de la mise en place d'une telle infrastructure sur un territoire plus élargi permettant d'atteindre une masse critique suffisante d'utilisateurs de cet outil.

Deux **labels de certification forestière** coexistent au niveau mondial, FSC et PEFC. En région wallonne, toutes les forêts publiques sont certifiées sous le label PEFC. Les communes de Bièvre et Vresse s/Semois se sont questionnées sur la plus-value que pourrait amener la **double certification de leurs forêts**. L'ADL a créé un dossier sur la certification FSC. Ce dossier a été envoyé au ministre Collin en vue d'obtenir une aide financière pour devenir communes pilotes dans un projet de double certification de nos forêts publiques.



L'ADL à collaborer à la **mise en place de deux évènements**. L'un sur la commune de Bièvre « **Un Dimanche à vélo** » et le second sur la commune de Vresse-sur-Semois « **Les Gourmets au fil de l'eau – RAVeL des BBQ** ». Le premier évènement n'a pas reçu les faveurs de la météo et n'a donc pas rencontré un réel succès. Par contre le second a lui rencontré un succès dépassant toutes les attentes. L'évènement consistait à organiser une marche gourmande le long de la Semois. Les stands étaient tenus par des restaurateurs ou des producteurs locaux épaulés par l'ensemble des associations (SI et CDJ) de la commune. Dans un souci de bonne organisation, nous avons été contraints de bloquer les inscriptions à 400 adultes et 65 enfants. La marche a généré de l'activité économique pour un budget d'un peu plus de 20.000 €. Les produits et artisans locaux des deux communes ont été privilégiés dans la conception du menu et les débits de boissons. Un succès, tant dans le chef des participants que dans celui des partenaires, qui appelle à renouveler l'expérience l'année prochaine.



Dans la moitié de l'année 2015, L'ADL et la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée avaient lancé un projet de gestion groupée au profit de ces petits propriétaires. Cette **action de valorisation des petites parcelles** offrait la possibilité à tout propriétaire de **bénéficier gratuitement d'une visite-conseil**, à **participer à une vente de bois** et/ou à **des travaux groupés de reboisement**. Une séance d'information a eu lieu le 9 septembre 2015 au centre culturel de Bièvre afin d'exposer la démarche et répondre aux questions. Cette année, l'action s'est clôturée par deux ventes (février 2016 et avril 2016). Au total, ce sont **6.217m³ répartis en 45 lots et concernant 41 propriétaires pour une valeur totale de 351.000 euros**. Ces ventes ont en outre bénéficié d'une mise en concurrence importante puisque ce ne sont pas moins de 23 marchands de bois qui se sont manifestés et ont remis prix pour un ou plusieurs lots.

Dans la continuité de ses actions en faveur des propriétaires de petites parcelles privées, la Cellule d'appui réalise également des **appels d'offres groupés pour des travaux forestiers** (préparation de terrains, plantations, dégagements, élagages, etc.).



L'ADL, c'est aussi **l'activité de conseil et d'intermédiation en création d'entreprises** auprès des porteurs de projets et des chefs d'entreprise.

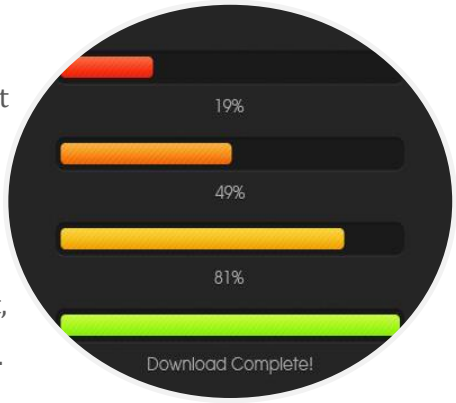
Nous avons conseillé et accompagné **à la création d'une nouvelle entreprise dans le secteur de la toiture**. Il sera d'ailleurs déjà présent dans le chéquier promo en 2017.

L'ADL a rencontré **une personne souhaitant développer son projet de livraison à domicile, *Tout près* Livraison**. L'ADL a conseillé ce porteur de projet au sujet de ses droits et obligations en matière de droits de Douane et Accises et de TVA intracommunautaire.

L'agence a conseillé **une personne dans la relocalisation et le lancement de son activité de pisciniste « Piscine Passion »**.

Outre ces dossiers d'accompagnement, des **conseils plus ponctuels** ont été offerts aux chefs d'entreprise de la région notamment pour l'introduction de **demandes de primes à l'investissement**. De futurs chefs d'entreprise sont aussi venus à l'ADL pour avoir un conseil personnalisé par exemple dans **le choix du statut à adopter** (indépendant/société) ou de **la communication commerciale appropriée** à la région.

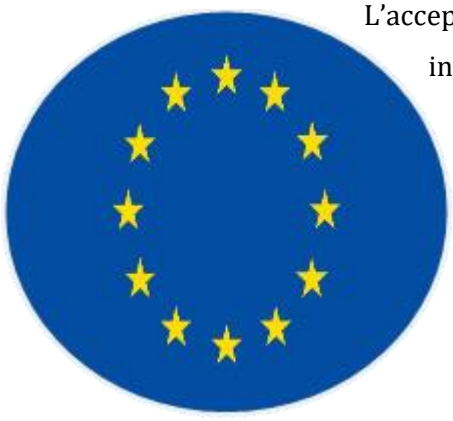
Afin de se garder à jour, l'ADL s'est formée



- **à la gestion de projet** via l'Union des Villes et Communes de Wallonie auprès de Brigitte Somers, consultante en gestion de projet.
- **au financement des entreprises** via l'Union des Villes et Communes de Wallonie auprès de la SocaMut, Sowaccess, l'AEI et la direction des PME (DGO6-SPW).

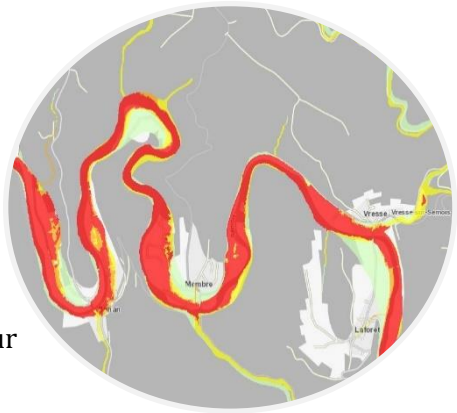
27.2. Perspectives pour 2017

L'année 2017 sera riche en actions



L'acceptation et la réalisation des dossiers européens qui ont été introduits cette année :

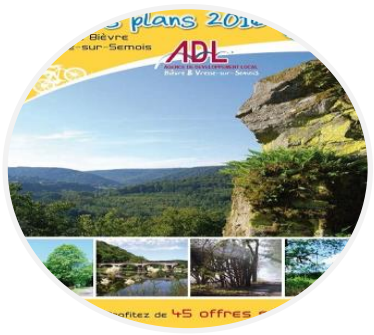
- **Dossier INTERREG** : résorption des points noirs du tracé Ravel-véloroute à savoir le tunnel de Bohan et le pont cassé de Membre permettant de relier Bohan et Membre
- **Dossier PWDR mesure 16.3** : lancement du projet de la future Maison du Tourisme



L'ADL, en concertation avec la commune de Vresse s/Semois et les propriétaires de campings, a proposé ses services afin de trouver une issue favorable à l'établissement de zones rouges qui provoquera la fermeture des campings situés dans cette zone et à la perte économique que cela engendrera pour la commune de Vresse s/Semois.

Ça continue

Les **Bons Plans de l'ADL 2017**



Développement des producteurs locaux



ça commence : les Chèques commerces



et fera honneur à l'année à thème
« la Wallonie gourmande ».



Un projet au niveau provincial en collaboration avec d'autres ADL namuroises afin de promotionner la région et ses produits locaux. **Un concept inédit en Wallonie** :

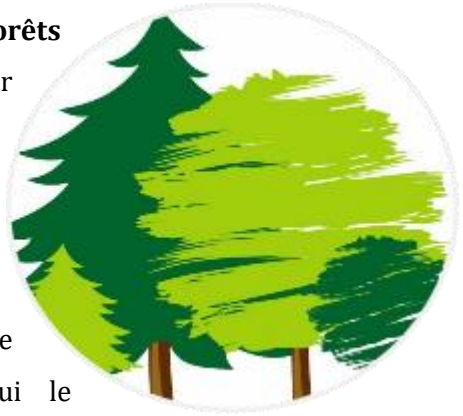
- Une table
- 100 convives
- 1 à 2 chefs de qualité
- Des produits locaux
- Un lieu insolite gardé secret jusqu'au jour J



Un premier succès en appelant un autre, **une nouvelle édition des Gourmets au fil de l'Eau** est prévue le 10 septembre. Sur la commune de Bièvre, **une balade pique-nique** (5 ou 10 km) mettra à l'honneur produits locaux et découverte de la nature avec une promenade autour d'étangs.

C'est reparti en 2017 ! De concert, les communes de Bièvre et Vresse s/Semois accueilleront le 24 et 25 septembre un **Wallonie Weekend Bienvenue**. Troisième édition pour Vresse s/Semois et deuxième édition pour Bièvre, cette année, une nouveauté sera de la partie : il sera proposé un **rallye gourmand** complétant l'offre de visites.

27.3. Perspectives pour 2018



Vu le succès de l'opération de **valorisation des petites forêts privées** sur la commune de Bièvre, l'ADL projette de réitérer la démarche **sur la commune de Vresse-sur-Semois**. Il a été décidé avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée de faire cette action en 2018. Il sera proposé les mêmes services, à savoir une visite-conseil gratuite de la parcelle et une invitation (si nécessaire) à participer à une vente de bois groupée. De même, pour les propriétaires qui le souhaiteront, ils pourront bénéficier de travaux groupés de reboisement. Un petit plus par rapport à ce qu'il s'est déjà fait, la Cellule d'Appui propose **une étude sur la nécessité de création de voiries forestières**.

28. Centre Public d'Action Sociale – C.P.A.S.

Président :
* BARTHEL Joël, Rue des Faubourgs 6 à 5550 ALLE 0479/819850
joel.barthel@vresse-sur-semois.be

Bureau Permanent :
* NICOLAI Eveline rue du Herdier 145 à 5550 BOHAN
061.50.01.89
eveline.nicolai@vresse-sur-semois.be
* GRANDJEAN Sylvie, Hameau de Conrad 24 à 5550 VRESSE
0474/97.07.54
sylvie.grandjean@vresse-sur-semois.be

Conseillers CPAS. :
* SECUNDO José, rue d'Alle 37 à 5550 MOUZAIVE
0474/62.89.68
jose.secundo@vresse-sur-semois.be
* OTJACQUES Huguette, La Haizette, 4 à CHAIRIERE
061.50.08.19
huguette.otjacques@vresse-sur-semois.be
* LAURANT Antoinette, Chemin de la Tachette, 6 à 5550 ALLE
061.50.00.92
antoinette.laurant@vresse-sur-semois.be
* MINCIER Alain, rue du Petit Culot 55 à 5550 SUGNY
061.50.15.58
alain.mincier@vresse-sur-semois.be
* MARTIN Xavier, rue du Herdier 191 à 5550 BOHAN
061.53.32.33
xavier.martin@vresse-sur-semois.be
* TELLIER Sylvie, rue Sainte Agathe 64 a à 5550 LAFORET
061/50.17.94
sylvie.tellier@vresse-sur-semois.be

L'organisation des permanences

<table>
<tr><td colspan="4">Permanences en la Maison du C.P.A.S., Rue du Ruisseau, 1 à Vresse :</td></tr>
<tr><td>Le Président : M. BARTHEL Joël sur rendez-vous 061/21.05.14</td><td>mardi</td><td>de 14 h 00</td><td>à 16 h 00</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Service social :
Mmes Cécile BARTIAUX, Véronique JAQUET et Marie-Jeanne MAZIERS
Vinciane GOFFAUX</td><td>lundi</td><td>de 9 h 00</td><td>à 12 h 00</td></tr>
<tr><td>mardi</td><td>de 9 h 00</td><td>à 12 h 00</td></tr>
<tr><td>mercredi</td><td>de 9 h 00</td><td>à 12 h 00</td></tr>
<tr><td>vendredi</td><td>de 9 h 00</td><td>à 12 h 00</td></tr>
<tr><td colspan="4">Pas de permanence le jeudi
Les assistantes sociales ne reçoivent pas en dehors des heures de permanences sauf sur rendez-vous – tél. : 061/50.02.42</td></tr>
<tr><td colspan="4">Médiation de dettes
Tous les lundis sur rendez-vous 061/50.02.42 : de 9 h 00 à 12 h 00
Uniquement sur rendez-vous – tél. : 061/50.02.42</td></tr>
<tr><td colspan="4">Permanence juridique : par Mme Geneviève HALLET – Juriste
4ème mardi de chaque mois
Uniquement sur rendez-vous – tél. : 061/50.02.42</td></tr>
<tr><td colspan="4">Permanences pensions salariés – Informations : un délégué de l'office National des Pensions ⇨ permanence assurée en la nouvelle maison communale
3ème mercredi de chaque mois : de 13 h 00 à 14 h 00</td></tr>
<tr><td colspan="4">Jours de présences du Directeur Général : lundi, mardi, jeudi, vendredi : toute la journée</td></tr>
</table>

La comptabilité C.P.A.S.

Le compte C.P.A.S. pour l'exercice 2015 approuvé comportait :

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés	1.395.618 ,99	60.796,00
- Non-Valeurs	0,00	0,00
= Droits constatés net	1.395.618,99	60.796,00
- Engagements	1.391.380,03	68.813,54
= Résultat budgétaire de l'exercice	4.238,86	-7.837,54
Droits constatés	1.395.618,89	60.976,00
- Non-Valeurs	0,00	0,00
= Droits constatés net	1.395.618,99	60.976,00
- Imputations	1.379.407,71	68.813,54
= Résultat comptable de l'exercice	16.211,18	-7.837,54
Engagements	1.391.380,03	68.813,54
- Imputations	1.379.407,71	68.313,54
= Engagements à reporter de l'exercice	11.972,32	0,00

Comparaison de la part communale avec les CPAS voisins ou de taille similaire.

CPAS DE	NBRE HAB.	BUDGET CPAS	DOT CMNALE	%	€ PAR HAB.	REMARQUES
VRESSE SUR SEMOIS	2706	1505000,00	500000,00	33,223	184,775	
BIEVRE	3252	1598000,00	420000,00	26,283	129,151	+100,000 € par an du Fonds de réserve
GEDINNE	4507	1721818,00	680953,56	39,549	151,088	+100,000 € par an du Fonds de réserve(reste 2 ans)
BOUILLON	5413	5693935,00	1331000,00	23,376	245,89	
HERBEUMONT	1595	661765,00	250158,63	37,802	156,839	
PALISEUL	5304	1050000,00	511178,00	48,684	96,3759	
DAVERDISSE	1428	446542,45	196468,07	43,998	137,583	+24750,11 € par an du Fonds de réserve
VRESSE APRES MB 2015	2706	1646980,00	560000,00	34,002	206,948	
IDEM AVEC FEDASIL	2956	1646980,00	560000	34,002	189,445	
FERNELMONT	7551	1652798,86	622000,00	37,633	82,3732	
OHEY	4939	1169593,17	375000,00	32,062	75,9263	

EVOLUTION NOMBRE DOSSIERS RIS CPAS VRESSE SUR SEMOIS

ANNEE	Nombre dossiers au 01/01	
1996	12	
1997	14	
1998	11	
1999	14	
2000	15	
2001	11	
2002	13	
2003	17	
2004	16	
2005	13	
2006	16	
2007	12	
2008	13	
2009	19	
2010	22	
2011	23	
2012	14	
2013	26	
2014	29	
2015	17	6 articles 60
2016	30	4 articles 60

ORGANIGRAMME DU PERSONNEL DU C.P.A.S au 31/12/2016

Directeur Général de l'Administration et chef du personnel
GODART Pascal
061/21.04.84
pascal.godart@vresse-sur-semois.be

Receveuse régionale
MEWISSEN Joëlle
061/21.04.86
joelle.mewissen@vresse-sur-semois.be

Service social
MAZIERS M-Jeanne
061/21.04.81
marie.maziers@vresse-sur-semois.be
BARTIAUX Cécile
061/21.04.82
cecile.bartiaux@vresse-sur-semois.be
JAQUET Véronique
061/21.04.80
veronique.jaquet@vresse-sur-semois.be

GOFFAUX Vinciane
061/21.05.18
vinciane.goffaux@vresse-sur-semois.be

heures de permanences :
lundi
mardi
mercredi
Vendredi
} de 9h00 à 12h00

Secrétariat
LEDOUX Cathy,
061/21.04.85
cathy.ledoux@vresse-sur-semois.be

Service d'aides ménagères sociales
Coordinatrices : BARTIAUX Cécile + LEDOUX Cathy

CHABANE Yasmina,
DEVILLEZ Marie-Christine,
GILLET Christelle,
LEMAIRE Corinne,
LOUIS Sylvie,
PONCELET Nathalie,

Service d'accompagnement .
Coordinatrices : BARTIAUX Cécile + LEDOUX Cathy

ISTACE Martine,

Service de repas à domicile
Coordinatrices : BARTIAUX Cécile + LEDOUX Cathy

BODET Annie,
VAN WESEMAEL John,

Service de remédiation .
Coordinatrice : BARTIAUX Cécile

BOSSEAUX Virginie, 061/21.05.11

Service d'alphabétisation et Atelier lecture
Coordinatrice : BARTIAUX Cécile

DE TAEY Monique, 061/21.48.89
ALLAER Charlotte, 061/21.04.89
Magasin de seconde main - service buanderie
Coordinatrice : LEDOUX Cathy

COLLEAUX Caroline, (magasin)

Mises au travail par le biais de l'article 60 de la Loi Organique des C.P.A.S, actuellement **4 personnes** sont, soit occupées au sein du C.P.A.S., soit mises à disposition gratuite de l'administration communale ou payante au sein d'ASBL.

Horaires Ouverture du magasin et de la buanderie		
Lundi	fermé	
Mardi		13 h 30 à 18 h 00
Mercredi	9 h 00 à 12 h 00	13 h 30 à 18 h 00
Jeudi		13 h 30 à 18 h 00
Vendredi		13 h 30 à 18 h 00
Samedi		14 h 30 à 18 h 00

Service transport PMR
Coordinatrices : LEDOUX Cathy

COSSARDEAUX Pascal,

Nettoyage locaux
BARBAZON Yvette,

Partie « Finances »



1. Synthèse du projet de budget 2017

ORDINAIRE	Recettes	Dépenses	Différence
Exercice propre	6.864.884,99 €	6.594.519,41 €	**+270.365,58 €**
Exercices antérieurs	770.682,00 €	18.392,81 €	**+752.289,19 €**
TOTAL	7.635.566,99 €	6.612.912,22 €	**+1.022.654,77 €**
Prélèvement fonds réserves	0,00€	130.000,00 €	**- 130.000 €**
TOTAL	7.635.566,99 €	6.742.912,22 €	**+ 892.654,77 €**
EXTRAORDINAIRE	**Recettes**	**Dépenses**	**Différence**
Exercice propre	1.364.081,98 €	1.684.058,98 €	**- 319.977,00 €**
Exercices antérieurs	0,00 €	0,00 €	**0,00 €**
TOTAL	1.364.081,98 €	1.684.058,98 €	**- 319.977,00 €**
Prélèvement fonds réserves extraordinaire	+549.977,00 €	+230.000,00 €	**+319.977,00 €**
TOTAL	1.914.058,98 €	1.914.058,98 €	**0,00 €**

2. Notes sur la politique générale et financière de la commune

Le budget ordinaire est en boni de 270.365,58 €

Le résultat du compte 2016 devra être intégré par modification budgétaire en cours d'année.

La commune devra recouvrir à de nouveaux emprunts pour 476.307,98 € afin de pouvoir inscrire des investissements extraordinaires de l'ordre de 1.684.058,98 €.

Les dépenses ordinaires en pourcentage se répartissent comme suit, depuis 8 années :

	2017	*2016*	*2015*	*2014*	*2013*	*2012*	*2011*	*2010*
Personnel	**34,76 %**	34,94 %	34,41 %	33,49 %	34,51%	33,09%	31,79 %	31,75 %
Fonctionnement	**27,85 %**	27,39 %	28,21 %	30,36 %	28,75%	28,17%	29,00 %	29,41 %
Transfert	**22,07 %**	21,26 %	21,73 %	18,17 %	18,47%	18,82%	19,21 %	18,12 %
Dette	**15,32 %**	16,41 %	15,65 %	17,98 %	18,27%	19,92%	20,00 %	20,72 %

3. Comptabilité communale

Le compte communal 2015
se résume comme suit :

	Ordinaire	Extraordinaire	Total Général
Droits constatés	8.374.833,35	1.419.707,57	9.794.540,92
- Non-Valeurs	95.463,34	0,00	95.463,34
= Droits constatés net	8.279.370,01	1.419.707,57	9.699.077,58
- Engagements	7.278.364,06	2.418.900,41	9.697.264,47
= Résultat budgétaire de l'exercice	1.001.005,95	-999.192,84	1.813,11
Droits constatés	8.374.833,35	1.419.707,57	9.794.540,92
- Non-Valeurs	95.463,34	0,00	95.463,34
= Droits constatés net	8.279.370,01	1.419.707,57	9.699.077,58
- Imputations	7.054.692,36	574.487,67	7.629.180,03
= Résultat comptable de l'exercice	1.224.677,65	845.219,90	2.069.897,55
Engagements	7.278.364,06	2.418.900,41	9.697.264,47
- Imputations	7.054.692,36	574.487,67	7.629.180,03
= Engagements à reporter de l'exercice	223.671,70	1.844.412,74	2.068.084,44

Le bilan au 31/12/2015 s'équilibre au montant de 56 772 007,10 €.

4. Assurances

4.1. Bâtiments communaux

BATIMENTS COMMUNAUX AVEC MONTANTS ASSURES						
2007				2014		
Dénomination	Valeur bâtiment (€)	Valeur contenu (€)	Prime TTC (€)	valeur batiment	valeur contenu	prime ttc
Ardoisalle rue de reposseau	469 857		332	528589		146,68
buvette foot Bohan (01 08 08)	250 000		155	263366		73,08
Buvette football alle	79 625		52	89578	10430	27,73
Buvette football Sugny	118 464		78	133271		36,98
Centre culturel (assuré avec maison communale)	416 291	82 879	0			
Conciergerie otan Sugny	21 323		84	23988		6,66
Domaine militaire Sugny	296 160		210	250000		69,38
École Alle champ du Rot	421 666	55 038	444	474374	61918	148,82
Ecole Alle rue Delogne	702 778	40 158	646	790624	45178	231,94
École Bohan	923 651	60 238	862	1039107	67767	307,16
Ecole Chairière	501 984	40 158	482	564732	45178	169,25
École de Membre avec logement instit	361 428	40 158	368	406607	45178	125,37
École de Pussemange	562 222	40 158	531	632500	45178	188,06
Ecole Laforêt	441 746	40 158	433	496963	45178	150,45
Ecole Sugny	1 124 445	50 198	1008	1265000	56473	366,71
Écoles Nafraiture avec logement instit	803 175	60 238	764	903571	67767	269,55
Eglise Alle	2 108 224	341 349	1930	2371875	384017	764,76
Église Bagimont	923 651	80 317	791	1039107	90356	313,42
Eglise Laforêt	1 003 968	100 396	870	1129464	112946	344,77
Église Chairière	883 492	100 396	775	993928	112946	307,16
Église chapelle de Mouzaive	763 016	50 198	640	858393	56473	253,87
Église de Membre	1 368 499	170 525	1212	1539562	191840	480,47
Eglise de Pussemange	1 505 953	160 635	1313	1694197	180713	520,29
Eglise Bohan	1 646 508	52 206	1338	1852321	58731	530,32
Église Nafraiture	1 807 143		1424	2033035		564,17
Église Orchimont	1 706 746	60 238	1392	1920089	67767	551,63
Église Sugny	3 212 700	301190	2769	3614286	338839	1096,99
Église Vresse	542 143	160 635	553	609910	180713	219,4
Chapelle de Hérisson	658 983		573	741355	30888	214,32
Chapelle de Vresse	38 707	5 806	35	43545	6531	13,89
Entrepôt Cognaut	512 664	34 177	320	576747	38450	170,72
Garage Bagimont	60 238		48	67767		18,61
Garage Eau Vive Vresse	160 635	90 357	229	180713	101651	78,36
Hall La Mairie 1.	341 349	54 915	278	384017	61778	123,7
hall de voirie (nouveau de Vresse	350 000	125000	448	390137	139334	146,93
Hall La Mairie 2	??	??	399	384017	12355	109,99
La Glycine Vresse	995 671	265 512	731	1332236	53289	384,49

Ancienne maison communale Vresse/CPAS	880 045	95 684	643	1087378		301,35
Maison Nollevaux Nafraiture	461 825		326	519553		144,18
Nouvelle maison communale	1 837 958	158 823	1869	2066690	178676	623,09
Presbytère Alle	542 143		383	609910		169,25
Presbytère Bohan	461 825		326	519553		144,18
Presbytère Chairière	421 666		298			
Presbytère de Membre	381 508		270	429195		119,1
Presbytère de Pussemange	407 471		288	458404		127,21
Presbytère Laforêt	381 508		270	429194		119,1
Presbytère Nafraiture	356 106		252	400619		111,17
Presbytère Sugny	542 143		383	609910		169,25
Salle des fêtes Alle	421 666	16 063	309	474374	18070	136,65
Salle des fêtes Nafraiture	514 594		364	578918		160,65
Salle des fêtes Orchimont	702 778	20 079	510	790624	22588	225,67
Salle des fêtes Sugny	843 333	12 047	605	948749	13553	267,04
crèche communale	300 000		144	334403	31466	101,53
Hall loco Vresse				183921	66879	69,6
Infrastructures plein air / mobilier urbain				31021		8,61
Stations de pompage partout dans commune	136 522	90 335	358	153587	101626	80
TOTAL			**32115**	**42244974**		**12603,71**

4.2. Véhicules communaux

DONNEES VEHICULES COMMUNAUX AU 01 01 2017							
Marque	**Type**	**N° plaque**	**Service utilisateur**	**Type d'assurance**	**Année 1ère mise en circulation**		**PRIME 2012**
DAF	Camion	1LSD926	Distribution d'eau	RC, PJ, Vol, BV, DM, Incendie	2007	**1976,63**	2769
Toyota	Camionnette	1FSG247	Forêt chef	RC, PJ, Vol, BV, DM mini, Incendie	2013	**703,17**	
jcb	Tractopelle	YKC909	Distribution d'eau	Rc PJ, BV incendie	2008	**243,84**	478
Renault	Tracteur agricole	HRU500	Voirie	RC, PJ, Vol, Incendie, BV	2001	**177,95**	179
IVECO	camionnette	905AKE	fontainiers	RC,PJ,Vol,BV DM, incen	2009	**853,73**	1051
Renault	camion	1LSD951	Voirie	RC, PJ		**699,79**	
LAAG	Bus		Scolaire				
LAAG	Bus		Scolaire				
Nissan	camionnette	1KXA454		RC, vol, PJ, BV, DM incendie		**646,19**	
Suzuki	Voiture mixte	055BQ1	forêt	RC PJ Vol DM incendie	2010	**743,36**	888
Suzuki	voiture	056BQ1	forêt	RC PJ Vol DM incendie	2010	**743,36**	888
Renault	camionnette	155BBS	voirie (embellissement)	RC PJ Vol DM incendie	2010	**588,54**	713
Renault	camionnette	156BBS	voirie	RC PJ Vol DM incendie	2010	**588,54**	713
Nissan	camionnette	1BOD448	Bâtiments	RC PJ Vol DM incendie	2011	**462,63**	558
Isuzu	camionnette	1DPB437	service incendie		2006	527,02	
Thomas	remorque	QTW601	voirie		2012	**31,73**	
Kerenzo	remorque					**31,73**	
volksw agen	voiture	1GER284	administr/sanctionnateu	RC PJ Vol DM incendie	2014	758,68	

Légende

PJ = protection juridique
BV = bris de vitres
DM = dégâts matériels

5. Ventes de bois publiques

5.1. Ventes de bois publiques :

Année 2015 :

- 14/01 et 15/01 : affouage

699 lots distribués pour un montant total de 41.940€ TTC

- 20/05 : soumissions – 18 lots de bois feuillus et résineux

Montant total hors frais administratifs et TVA : 261.020€

- 20/05 : enchères – 236 lots de bois feuillus et résineux

Montant total hors frais administratifs et TVA : 33.121€

- 03/06 : soumissions – 2 lots de bois feuillus et résineux

Montant total hors frais administratifs et TVA : 460€

- 04/11 : rabais et soumissions – 57 lots de bois feuillus et résineux

Montant total hors frais administratifs et TVA : 935.530€

- 18/11 : soumissions – 13 lots de bois feuillus et résineux

Montant total hors frais administratifs et TVA : 59.156€

>> Frais : 3% / TVA : 6%

Année 2016 :

- 13/01 et 14/01 : affouage

606 lots distribués pour un montant total de 36.360€ TTC

- 18/05 : soumissions – 22 lots de bois feuillus et résineux

Montant total hors frais administratifs et TVA : 239.798€

- 18/05 : enchères – 234 lots de bois feuillus et résineux

Montant total hors frais administratifs et TVA : 28.985€

- 19/10 : rabais et soumissions – 46 lots de bois feuillus et résineux

Montant total hors frais administratifs et TVA : 643.493€

- 03/11 : soumissions – 14 lots de bois feuillus et résineux

Montant total hors frais administratifs et TVA : 75.872€

>> Frais : 3% / TVA : 6%

5.2. Ventes de bois de gré à gré :

Année 2015 :

18 ventes enregistrées pour un montant total de 9.649,39€ TTC (TVA 6%)

Année 2016 (au 01/12/16) :

32 ventes enregistrées pour un montant total de 9.059,45€ TTC (TVA 6%)

En ce qui concerne l'affouage 2016, le règlement a été modifié lors du Conseil communal du 22 septembre 2016. Les conditions d'attribution des parts sont désormais plus strictes : chaque chef de ménage (et nul autre) peut bénéficier de sa part, le formulaire doit être dûment complété, paiement de 60€ avant le 1er décembre personnellement et exclusivement par virement ou par bancontact, pas de commerce avec le bois et présentation obligatoire d'une caution physique,… Tout manquant à ces conditions entraîne un refus d'office de la commune.

Présenté en séance publique du Conseil communal le 28 décembre 2016 avant que le Conseil communal ne délibère sur ce projet de budget pour l'exercice 2017

Par le Collège

Le Directeur général — Le bourgmestre f.f.

Dominique LEDUC — Françoise LEBOC